

Parc naturel régional de Lorraine



Une autre vie s'invente ici...



Rapport d'activité

2014

Une autre vie s'invente ici



Parc
naturel
régional
de Lorraine

Sommaire

Le Parc naturel régional de Lorraine : son label renouvelé.....	4
Grand projet n° 1 : contribution au maintien et au développement de la biodiversité.....	6
Grand projet n° 2 : participation à la lutte contre le changement climatique.....	10
Grand projet n° 3 : accompagnement des grands pôles structurants.....	13
Grand projet n° 4 : aménagement durable du territoire.....	17
Grand projet n° 5 : développement de la vie du territoire.....	22
Grand projet n° 6 : préparation du renouvellement de la Charte.....	29
Projets transversaux : communication et mise en réseau / coopération internationale.....	31
La vie du Syndicat Mixte.....	34
L'équipe du Parc.....	35
Le budget 2014 du Syndicat Mixte.....	42
La carte d'identité du territoire.....	43

glossaire

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
APF : Association des Paralysés de France
BOMBINA : Base de données de l'Observatoire Mutualisé de la Biodiversité et de la Nature
CAUE : Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement
CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels
CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature
CODECOM : Communauté de Communes
CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CRPF : Centre Régionale de la Propriété Forestière
CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
DDT : Direction Départementale des Territoires
DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DocOb : Document d'Objectifs
DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EDF : Électricité de France
ENS : Espace Naturel Sensible
FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FEDER : Fonds Européen pour le Développement Rural

FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
GAL : Groupe d'Action Locale
LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
LPO : Ligue de Protection des Oiseaux
MAET : Mesure Agro-Environnementale Territorialisée
MFR : Maison Familiale Rurale
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONF : Office National des Forêts
PAC : Politique Agricole Commune
PAE : Programme Agro-Environnemental
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PNR : Parc Naturel Régional
RNR : Réserve Naturelle Régionale
RTE : Réseau de Transport d'Électricité
SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
SCoTAM : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine
SIG : Système d'Information Géographique
TVB : Trame Verte et Bleue
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
ZPS : Zone de Protection Spéciale

Le mot du président

40 ans. En 2014, le Parc naturel régional de Lorraine a fêté un anniversaire important : celui de 40 années d'actions faites d'initiatives et de projets innovants qui contribuent au développement durable du territoire.

40 ans. Un moment que nous avons souhaité intense pour les 82 000 habitants du Parc, mais aussi pour tous ceux qui s'impliquent au quotidien sur notre beau territoire. Ces trois événements, qui ont eu lieu au printemps à Arnaville, en été à Madine-Heudicourt et à l'automne à Fénétrange et Mittersheim, ont rencontré un succès important et ont permis de fédérer nos habitants et partenaires autour du nouveau projet de territoire pour 2015-2027.

Le décret du 27 janvier 2015 portant renouvellement du classement du parc naturel régional de Lorraine marque en effet la conclusion d'une procédure de 5 ans qui, en 2014, a vu la consultation de l'ensemble des collectivités du territoire. Ces dernières étaient amenées à cette occasion à se prononcer sur la nouvelle Charte du Parc et leur re-adhésion au Syndicat Mixte du Parc.

Au total, 183 communes, 14 intercommunalités, les départements de Meuse, Moselle, Meurthe-et-Moselle et la Région Lorraine ont fait le choix de poursuivre l'aventure et de confirmer leur engagement en faveur de la protection,

de la valorisation et du développement du territoire. Dès 2015, trois nouvelles communes ont même intégré le périmètre du Parc (Saint-Baussant, Montsec, Ars-sur-Moselle) et Verdun en est devenue la 9e ville-porte. La Charte a ensuite été présentée au Conseil National de la Protection de la Nature, qui a souligné la qualité du projet en émettant un avis favorable à la quasi-unanimité le 4 septembre 2014.

Résultat de cette année riche en événements pour le Parc, ce rapport d'activité 2014 a été conçu grâce à l'outil d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre de notre Charte : EVA. Il vous présente, Grand Projet par Grand Projet, un bilan « évaluatif » des actions menées lors de l'année 2014.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bilan 2014 des actions du Parc naturel régional de Lorraine.

Le Président du parc naturel régional de Lorraine



Le Parc de Lorraine : son label renouvelé

La nouvelle Charte du Parc, c'est reparti pour 12 ans !

Le décret du 27 janvier 2015 porte renouvellement du classement de notre territoire en Parc naturel régional pour une période de 12 ans.

Ce décret du Premier Ministre récompense le travail engagé il y a maintenant cinq ans et auquel ont contribué largement de nombreux élus, techniciens, représentants socioprofessionnels ou associatifs, habitants...

Un grand merci à tous pour votre mobilisation qui a permis à notre territoire de bénéficier une nouvelle fois de cette reconnaissance nationale.

Rétrospective sur les dernières étapes de la procédure

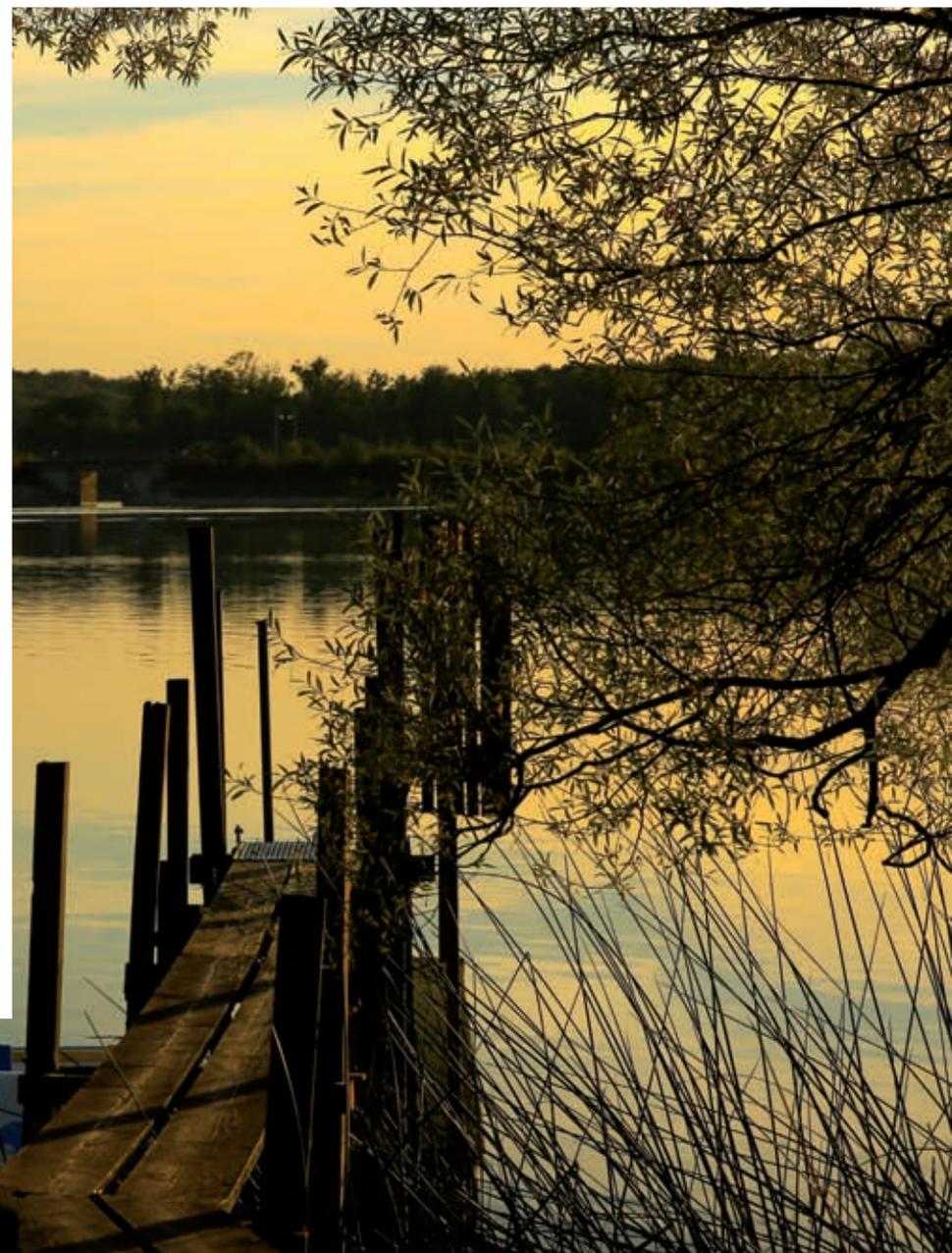
Pour obtenir le renouvellement de son classement, le Parc naturel régional de Lorraine a suivi une démarche précise afin de recueillir toutes les adhésions.

Ainsi, en 2014, alors que le Parc naturel régional de Lorraine fêtait son 40^e anniversaire, la nouvelle Charte était soumise à l'approbation des collectivités, après un premier avis du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie puis une enquête publique. Les communes concernées, les établissements publics de coopération intercommunale, les départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle et les villes-portes étaient invités à approuver la Charte et à renouveler leur adhésion au Syndicat Mixte du Parc.

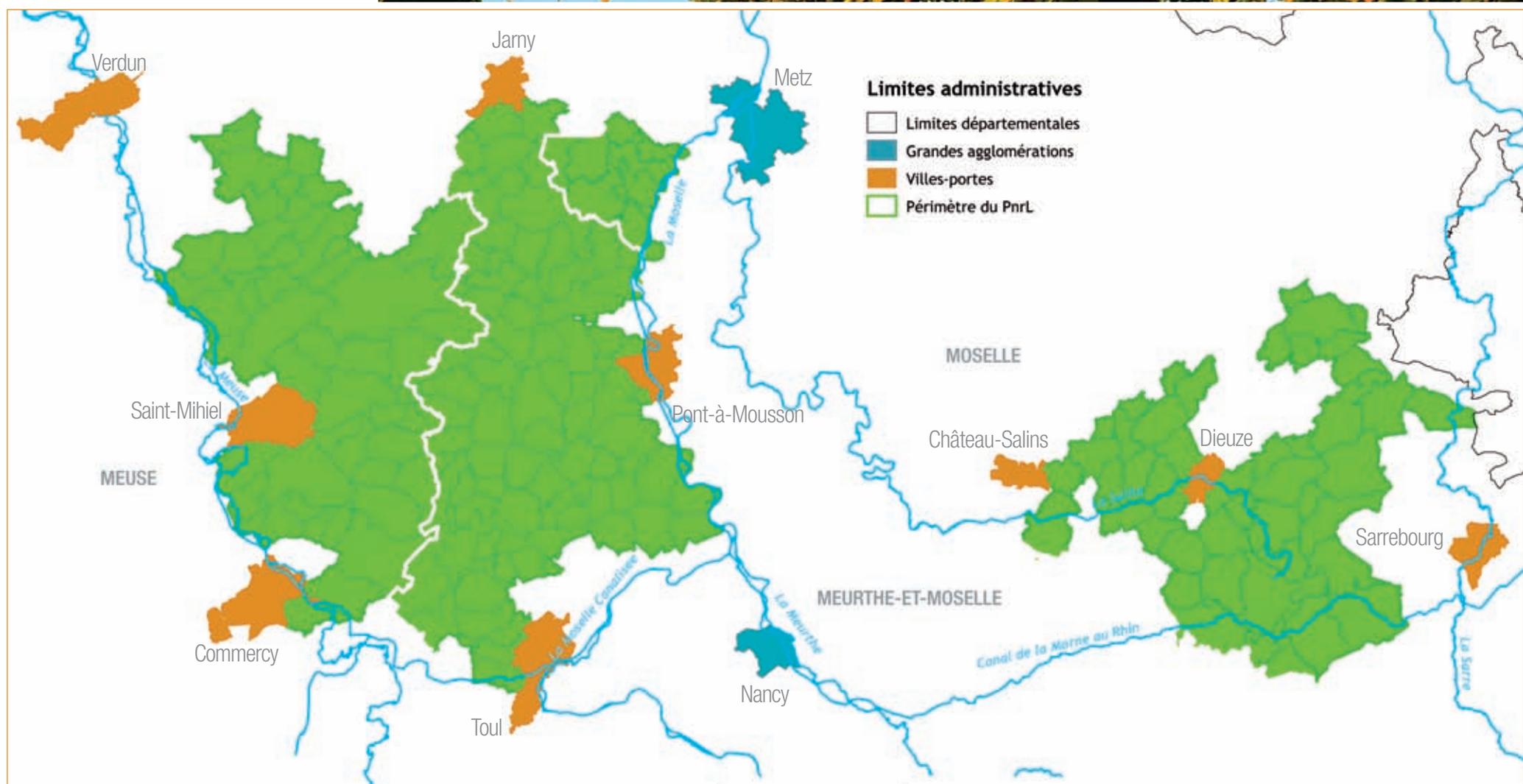
Au total, 183 communes, 14 intercommunalités, les départements de Meuse, Moselle, Meurthe-et-Moselle et la Région Lorraine ont fait le choix de poursuivre l'aventure et de confirmer leur engagement en faveur de la protection, de la valorisation et du développement du territoire. Trois nouvelles communes ont même intégré le périmètre du Parc (Saint-Baussant, Montsec, Ars-sur-Moselle) et Verdun en est devenue la 9^e ville-porte.

La Charte a ensuite été présentée au Conseil National de la Protection de la Nature, qui a souligné la qualité du projet en émettant un avis favorable à la quasi-unanimité le 4 septembre 2014. Ce résultat permet au Parc de poursuivre son engagement indéfectible au service du territoire.

Le classement en parc naturel régional vient couronner un travail de plusieurs années avec les acteurs du territoire.



Zoom sur le nouveau périmètre
du Parc naturel régional de Lorraine



Contribution au maintien et au développement

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Préserver, protéger, valoriser la biodiversité

Le Parc naturel régional de Lorraine a été labellisé en 1974 grâce à la qualité de sa biodiversité et de ses paysages. Son principal enjeu désormais : maintenir, voire développer la biodiversité de son territoire tout en y favorisant les activités humaines.

Préserver la biodiversité, essentielle à l'avenir du Parc

La préservation de notre biodiversité, définie par la somme des interactions au travers de la diversité des écosystèmes (paysages...), la richesse spécifique et la diversité génétique est le seul garant d'un développement durable de notre territoire et du maintien de sa qualité exceptionnelle. C'est cette même volonté de préservation qui a motivé son classement en « parc naturel régional ». La biodiversité constitue l'essentiel des potentialités du territoire à valoriser et à développer de façon soutenue pour préserver la diversité biologique et les structures complexes qui unissent les différentes formes du vivant. En effet, sans paysage, sans milieu naturel, pas de tourisme durable. Sans les organismes vivants et sans eau dans nos sols, pas d'agriculture de plein champ mais une agriculture intensive, quasi « hors sol », aux pratiques culturelles riches en intrants (engrais et pesticides) impactant nos ressources naturelles. Or, comme partout en France et à travers le monde, la biodiversité du Parc naturel régional de Lorraine continue à s'éroder.

Des actions diversifiées et complémentaires au service du patrimoine naturel

La stratégie du Syndicat Mixte du Parc se concentre autour de 3 axes pour préserver sa biodiversité.

- Le premier axe concerne l'acquisition et le suivi des connaissances nécessaires à la compréhension du fonctionnement des écosystèmes et des espèces, ceci afin de mieux gérer et protéger ces ressources. En 2014, l'action du Syndicat Mixte en la matière a principalement porté sur la finalisation du schéma des réseaux écologiques, avec la définition des réseaux écologiques forestiers ou encore la mise en place d'un partenariat avec l'association APPELS pour assurer le ramassage des amphibiens en Meuse.

- Puisque l'on ne protège que ce que l'on connaît bien, le Syndicat Mixte du Parc a comme priorité de communiquer, transférer et valoriser les connaissances acquises auprès des habitants et des utilisateurs du territoire. C'est le deuxième axe de sa stratégie. Ainsi en 2014, le Syndicat Mixte du Parc a reconduit la cinquième édition du concours Prairies fleuries. Par ailleurs, l'animation de l'Observatoire du patrimoine naturel s'est poursuivie, avec la réalisation d'atlas communaux pour les dernières communes du Parc qui n'en possédaient pas. Toute la biodiversité du territoire du Parc naturel régional de Lorraine a donc désormais été recensée dans ces atlas in-

dispensables à la compréhension du territoire. Quant à l'outil BOMBINA, (Base de données de l'Observatoire Mutualisé de la Biodiversité et de la Nature), il est devenu plus ergonomique et par conséquent plus proche des habitants, facilitant la saisie informatique. Des conventions d'échange de données avec les partenaires ont également abouti, permettant un enrichissement de la base de données naturaliste.

- Enfin, le troisième axe est centré sur la protection du patrimoine naturel.

À ce titre, le Syndicat Mixte a cherché à renouveler les contrats liés au Mesures Agro-environnementales Territorialisées (MAET) sur les prairies remarquables de la zone Ouest du Parc. Le principe : sur la base du volontariat et en échange d'une indemnité, les exploitants s'engagent pendant 5 ans à respecter un cahier des charges impliquant des pratiques en faveur de la flore et de la faune (retard de fauche, limitation de fertilisation...). Autre exemple dans la protection du patrimoine naturel : le Syndicat Mixte du Parc a mené des actions de reconquête des continuités écologiques des cours d'eau. En effet, ces cours d'eau sont souvent interrompus par des étangs installés en barrage qui nuisent au déplacement des espèces ainsi qu'au transport des sédiments. Il est donc essentiel de les préserver et de restaurer leurs continuités biologiques.

Budget 2014

Le budget dédié aux actions du Grand Projet n° 1 « Contribution au maintien et au développement de la biodiversité » s'est élevé à 408 157 €.



Grande aigrette sur les rives du lac de Madine.

de la biodiversité

Protection et gestion du patrimoine naturel

Actions en cours en partenariat sur les sources du Longeau

Contexte de l'action

Le fond de vallée du Longeau sur les communes de Hannonville-sous-les-Côtes et Dommartin-la-Montagne est reconnu pour ses qualités biologiques. Cet ensemble de zones humides et cours d'eau, classé en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique, a été désigné Espace Naturel Sensible du département de la Meuse. En 2013, un des propriétaires expose au Parc naturel régional de Lorraine son projet de création d'un étang, projet incompatible avec la préservation du site.

Objectifs

- Envisager l'opportunité d'un rachat des parcelles du fond de vallée par une collectivité et préserver ainsi durablement le site

Descriptif

Après concertation, c'est le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, déjà gestionnaire d'un étang communal situé en amont, qui a acquis les parcelles. En parallèle, des négociations ont été menées avec le GEDEFOR et une entreprise privée acquéreuse des bois sur pied de ces parcelles afin de conserver les aulnes (constituant un milieu particulier et rare, l'Aulnaie). Ceci aussi pour préserver les nombreuses zones de sources qui auraient été dégradées par l'exploitation des arbres.

Plan de financement

Montant total de l'action : 29 170 €.

Conseil Général de la Meuse : 8 751 €

l'Agence de l'eau Rhin-Meuse : 20 419 €

Bilan de l'action

La préservation de cet espace naturel exceptionnel par l'acquisition foncière en cours a été possible grâce à la réactivité des acteurs du projet. Un plan de gestion sera rédigé par le Conservatoire d'Espaces naturels de Lorraine.

Principaux partenaires

- Commune de Dommartin-la-Montagne
- Agence de l'eau Rhin-Meuse
- Conseil Général de la Meuse
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
- Direction Départementale des Territoires
- CEN Lorraine

Contacts Parc

Aurélie Toussaint et Lucille Robillot

Chiffres clés

- 3,7 ha de milieux humides exceptionnels : zones de sources ruisseau, aulnaie

Protection et gestion du patrimoine naturel

Étang de Ronval : création de mares avec la Fondation du Patrimoine et projets avec la commune

Contexte de l'action

L'étang de Ronval, propriété de la commune d'Apremont-la-Forêt, présente un intérêt patrimonial lié à la proximité de la forêt et à sa grande roselière. Des espèces végétales aquatiques rares y trouvent refuge ainsi que des amphibiens venant s'y reproduire : l'étang est classé en ZNIEFF et en ENS. Le suivi et la sauvegarde des amphibiens durant la migration pré-nuptiale sont assurés par les bénévoles de Marbotte et l'association APPELS, encadrés par les services du Parc.

Objectifs

- Permettre la reproduction des amphibiens pendant la durée de l'assec grâce aux mares creusées dans la roselière et l'emprise de l'étang.

Descriptif

Pour permettre la remise en état de la digue de l'étang de Ronval, la commune d'Apremont-la-Forêt l'a vidangé et mis en assec. Cinq mares ont été creusées ou agrandies au niveau de l'étang et au sein de la roselière par une entreprise locale de travaux publics, grâce à la participation financière de la Fondation du Patrimoine.

Plan de financement

Montant total de l'action : 1 128 €

Fondation du patrimoine : 940 €

Commune d'Apremont-la-Forêt : 188 €

Bilan de l'action

L'accompagnement de la commune et l'action des bénévoles ont permis la reproduction des amphibiens dans des conditions satisfaisantes au vu de l'assec. Cet appui se poursuit afin d'aboutir à la réalisation de travaux de restauration du système de vidange qui permettra la remise en eau de l'étang. Ce projet s'accompagnera de la mise en place d'un plan de gestion de l'étang et en particulier de la roselière, plan qui prendra en compte les activités de loisirs actuelles de pêche et de chasse au gibier d'eau.

Principaux partenaires

- Conseil Général de la Meuse
- Agence de l'eau Rhin-Meuse
- Commune d'Apremont-la-Forêt

Contact Parc

Aurélie Toussaint

Chiffres clés

- 5 mares creusées
- 4 920 crapauds communs
- 499 grenouilles rousses,
- 26 salamandres tachetées,
- 169 tritons palmés relâchés dans l'étang

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Mare créée dans l'étang de Ronval.



Contribution au maintien et au développement

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Chouette chevêche



Acquisition et suivi de connaissances

Suivi participatif de la chouette chevêche

Contexte de l'action

Dans le cadre de l'observatoire interParc, Le PnrL a lancé un appel à bénévoles pour recruter des partenaires disposés à appliquer un protocole de suivi de la Chouette chevêche.

Objectifs

- Assurer la continuité de l'observatoire Chevêche interparcs.
- Monter un projet de science participative en fédérant des naturalistes amateurs et partenaires du PnrL.
- Animer le réseau des contributeurs de la base de données naturaliste BOMBINA.

Descriptif

Après le lancement d'un appel à bénévoles via la presse et les différents réseaux (bénévoles, spécialistes...), deux réunions ont été organisées pour former les volontaires sur les deux parties Est et Ouest du Parc naturel régional de Lorraine. Une méthode d'organisation a également été mise en place afin d'appliquer le protocole : attribution des territoires de prospection, matériel... Les inventaires se sont ensuite déroulés en mars et avril 2014 sur le territoire et d'après les zones définies avec les participants. Au printemps 2015 sont organisées deux réunions de rendus (zones Ouest et Est) comme point d'étape de l'action.

Plan de financement

Montant total de l'action : 500 € (budget Natura 2000)

Bilan de l'action

Au total, 118 bénévoles contributeurs ont été mobilisés. Les inventaires se sont faits suivant un maillage du territoire du parc, puisque 65 communes ont été prospectées en zone Est, et plus de 120 communes en zone ouest. Quatre réunions de présentation ou de rendus ont été organisées, temps d'échange avec les bénévoles et les associations spécialisées. Un rapport de synthèse sortira à l'issue des rendus.

Principaux partenaires

- CPIE de Bonzée
- Torcol
- Les Sonneurs de la Côte

Contact Parc

Mathieu Junger

Chiffres clés

- 118 contributeurs mobilisés
- 65 communes prospectées en zone Est,
- Plus de 120 communes prospectées en zone Ouest
- 4 réunions organisées.

Protection et gestion du patrimoine naturel

Organisation de chantiers pour recréer la mare salée de Marsal

Contexte de l'action

La mare salée de Marsal accueillait une population de sonneur à ventre jaune de 411 individus (2008) et de la salicorne en tapis (2006). En 2012, suite à la disparition de la salicorne et du sonneur, un chantier de restauration est réalisé.

Objectifs

- Recréer un milieu favorable à l'expression d'une flore halophile typique.
- Favoriser le retour du Sonneur à ventre jaune, espèce protégée et d'intérêt communautaire (Natura 2000).

Descriptif

Pour cette mare salée fragile, une action de réouverture mécanique (tractopelle) n'était pas envisageable. Il a donc fallu procéder aux travaux d'entretien de façon manuelle. Pour cela, des bénévoles ont été recrutés parmi les habitants (édition d'un flyer) et les « amis du Parc ». Seize personnes ont participé au chantier : fauche des roseaux, étrépage (en décaissant et exportant le sol sur 10 à 20 centimètres d'épaisseur, on l'appauvrit volontairement pour favoriser les espèces pionnières et la biodiversité), création d'un chenal et d'une mare à sonneur.

Plan de financement

Action bénévole. Le repas du midi est pris en charge par le Parc naturel régional de Lorraine via l'accompagnement de poste du chargé de mission Natura 2000 référent.

Bilan de l'action

Suite à l'action de réouverture menée en 2013, une trentaine de pieds de Salicornes ont été comptabilisés. La fauche a affaibli progressivement le roseau et le bilan est positif : cette action est à poursuivre au printemps et en octobre 2015 avec une recherche de bénévoles auprès du Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Château Salins.

Principaux partenaires

- Commune de Marsal
- DREAL de Lorraine
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Office de Tourisme de Vic-sur-Seille

Contacts Parc

Nelly Weber, Nicolas Lambert, Gabriel Charvet et Laurent Godé

Chiffres clés

- 16 bénévoles participants
- 700 m² de fauche manuelle
- 20 m² d'étrépage manuel
- Création d'1 chenal et d'1 mare
- 30 pieds de salicornes ont apparu après le chantier

de la biodiversité

Acquisition et suivi des connaissances

Le contrat Natura 2000 en forêt privée

Contexte de l'action

Le site Natura 2000 de la vallée du Rupt de Mad est constitué d'une mosaïque de milieux naturels : pelouses calcaires, prairies de fauche, vallons forestiers. Les vallons froids comme le vallon de Grand Fontaine constituent des milieux originaux et rares en Lorraine qui doivent être préservés en priorité.

Objectifs

- Favoriser le développement de bois sénescents selon deux types de contrats Natura 2000 possibles : arbres sénescents disséminés (maintien de gros arbres désignés pendant 30 ans) ou îlot Natura 2000 (aucune sylviculture sur l'îlot pendant 30 ans).
- Analyser la faisabilité et la pertinence de ces types de contrats dans le cadre d'une gestion forestière durable.

Descriptif

La propriété privée représente une centaine d'hectares. Cette propriété fait l'objet d'un Plan Simple de Gestion qui a été agréé en 2014 pour 15 ans. Les vallons froids représentent environ 12 ha. Un inventaire a été réalisé afin de décrire les peuplements et évaluer le potentiel de contractualisation selon les critères d'éligibilité (présence d'arbres éligibles, nombre minimum d'arbres éligibles à l'hectare...). Au regard des peuplements en place, des choix de gestion du propriétaire et de la compatibilité avec le Plan Simple de Gestion, 3 zones distinctes ont été définies et feront l'objet d'une gestion écologique particulière.

Bilan de l'action

Au total, la mesure « arbres disséminés » s'appliquera à 7 ha et la mesure « îlot Natura 2000 » concernera 5 ha. Afin de limiter les sacrifices d'exploitabilité et anticiper la régénération, un prélèvement sera réalisé avant la signature du contrat Natura 2000, en veillant à respecter les critères d'éligibilité de ce contrat et les objectifs du Plan Simple de Gestion. Cette action innovante est une première expertise technico-économique évaluant la pertinence et la faisabilité des contrats Natura 2000 visant à maintenir ou développer le bois sénescents. Elle concrétise un partenariat essentiel avec la forêt privée et en particulier le CRPF Alsace-Lorraine.



Principaux partenaires

- Centre Régional Pour la Propriété Forestière Alsace Lorraine (CRPF)
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- Direction Départementale des Territoires de Meurthe-et-Moselle
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de

Lorraine

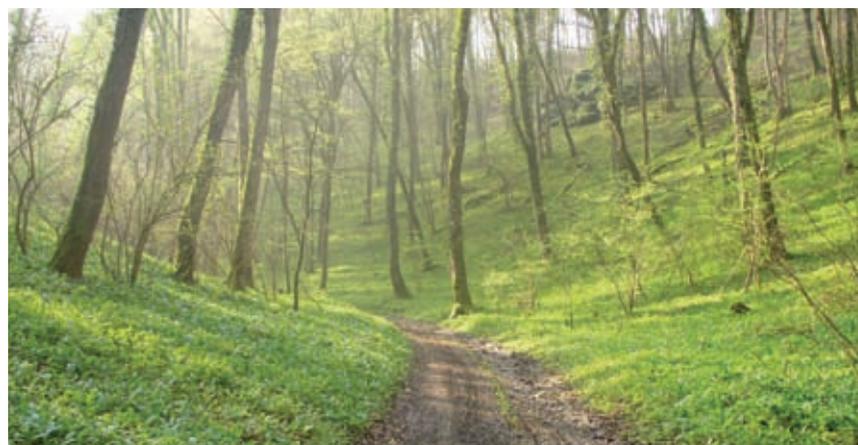
- Coopérative Forêts et Bois de l'Est

Contact Parc

Johan Claus

Chiffres clés

- Surface concernée : 12 ha en contrats Natura 2000
- Budget estimatif : 30 000 €



Le vallon de GrandFontaine à Waville.



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Participation à la lutte contre le changement climatique

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Une démarche responsable à tous les niveaux

L'animation du Plan Climat Territorial pour une gestion environnementale durable

Le Syndicat Mixte du Parc a mis en place un Plan climat territorial à l'échelle des Communautés de Communes pour coordonner les actions des différents partenaires et acteurs. À l'échelle des services du Syndicat Mixte, une démarche de gestion environnementale a été certifiée ISO 14001 en décembre 2010 puis en novembre 2013.

Dans le cadre de l'animation du Plan climat territorial, des priorités ont été définies par domaine.

- Bâtiments : renforcer les conseils aux particuliers, améliorer l'habitat existant.
- Aménagement et urbanisme : diminuer la consommation énergétique de l'éclairage public, contribuer à la mise en place d'équipements de production avec des énergies renouvelables.
- Agriculture : appuyer le développement des circuits courts et la diffusion des produits agricoles locaux
- Sensibilisation : renforcer l'information pour les collectivités

En 2014, en termes d'animation, le Syndicat Mixte du Parc a organisé, en direction des élus, des réunions d'information sur l'éclairage public à Jézainville et à Hannonville-Suzémont.

La certification, étape incontournable à la diffusion des bonnes pratiques

Le Syndicat Mixte du Parc a obtenu la certification ISO 14001 pour la première fois en 2010 pour les « activités administratives de la Maison du Parc et les déplacements associés ». Les actions mises en œuvre ont pour principal objectif la réduction de nos impacts sur l'environnement via ses politiques de déplacement, d'achats, de gestion des déchets ou des énergies.

Ce dispositif vise à rendre le Syndicat Mixte du Parc démonstratif en termes de fonctionnement interne, afin de lui permettre ensuite de diffuser les pratiques adoptées aux partenaires. Il s'agit du volet d'exemplarité du porteur du projet de territoire 2015-2027, reconnu comme Agenda 21 local. Ceci lui permet ensuite de diffuser les pratiques adoptées aux partenaires. Ainsi, plusieurs axes ont été définis.

- Développer l'écoresponsabilité dans les services du Syndicat Mixte du Parc grâce à un système de management environnemental : l'objectif est d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les services et de satisfaire aux obligations réglementaires (gestion des déchets, prise en compte du développement durable dans les commandes, contrôles obligatoires d'équipe-

ments et d'installations potentiellement polluants...).

- Soutenir les démarches volontaires de développement durable engagées par les acteurs du territoire : dans le cadre de leurs actions, les partenaires souhaitent améliorer la prise en compte de l'environnement (labellisation Agenda 21 de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain, des villes de Jarny et Sarrebourg...). Le rôle du Syndicat Mixte du Parc a été de faciliter ce progrès par une aide technique et des retours d'expérience relatifs à la gestion de la démarche environnementale certifiée.
- Élaborer la future Charte du Parc au regard des critères de labellisation Agenda 21 : le label Parc naturel régional est désormais attribué de manière concomitante avec celui d'Agenda 21 local. Un tableau de correspondance entre les finalités du développement durable et le projet de territoire est adossé à la Charte.

Budget 2014

Le budget dédié aux actions du Grand Projet n° 2 « Participation à la lutte contre le changement climatique » était de 29 552 € en 2014.

L'éclairage public, une priorité dans la gestion environnementale durable.



Obtention du label Agenda 21

Achat de deux voitures 100 % électriques

Contexte de l'action

Dans le cadre de la démarche environnementale interne du Syndicat Mixte du Parc certifiée ISO 14001, la politique environnementale intègre un objectif prioritaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergies fossiles, notamment au moyen de la modernisation de la flotte de véhicules de service.

Objectifs

- Diminuer l'empreinte carbone des activités du Syndicat Mixte du Parc
- Expérimenter et promouvoir l'utilisation des véhicules électriques

Descriptif

Le Parc a souhaité acquérir deux véhicules électriques dans le cadre du programme de renouvellement pluriannuel de sa flotte automobile. Une consultation a été lancée et a abouti à l'acquisition de deux Renault Zoé. Afin d'accompagner cette acquisition, un partenariat a été noué avec la Ville de Pont-à-Mousson pour aménager deux bornes de recharge à destination des véhicules électriques sur le parking créé derrière l'Abbaye des Prémontrés. Ces bornes sont ouvertes aux véhicules électriques du Parc et plus largement au grand public de façon à promouvoir l'usage de véhicules électriques.

Plan de financement

Budget de fonctionnement du Parc (Région Lorraine) :

- 29 552,80 € (achat des deux voitures)
- 4 000 € (installation des bornes publiques de chargement)
- 354 € (marquage des deux voitures Zoé)

Bilan de l'action

L'achat de ces deux voitures électriques s'est confirmé être un bon vecteur de l'image écologiquement responsable du Parc naturel régional de Lorraine. Outre le marquage qui a été fait pour indiquer visuellement que les voitures sont électriques, un relais de la presse a été fait pour informer de la démarche écoresponsable du parc. En termes d'usage, au bout de quelques mois, un bon taux d'utilisation des véhicules est observé. Malgré les craintes du début (autonomie, question sur le fonctionnement par rapport à une voiture classique...), l'équipe utilise désormais sans hésitation les voitures électriques. Un point à améliorer : la gestion complexe de la charge des véhicules, afin que la charge ne se fasse pas plus que de besoin.



L'inauguration officielle des bornes et des véhicules électriques a eu lieu le 6 juin 2014.

Principaux partenaires

- Ville de Pont-à-Mousson
- Garage Renault Pont-à-Mousson
- Région Lorraine

Contacts Parc

Jean-Marc Gaulard et Nicolas Benoit

Chiffres clés

- 12 500 kilomètres effectués au 1^{er} novembre 2014
- 775 litres de carburant économisés
- 3 tonnes équivalent CO2 évitées

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Participation à la lutte contre le changement climatique

Mise en place d'un plan climat territorial

Réunions d'information sur l'éclairage public

Contexte de l'action

L'éclairage public est une préoccupation importante pour les communes, ne serait-ce que du point de vue énergétique et financier. C'est une thématique importante dans le cadre du Plan climat territorial. De plus, des évolutions réglementaires sont prévues pour 2015.

Objectifs

- Informer les élus du territoire des outils et actions à mettre en place pour diminuer les consommations d'énergie des réseaux d'éclairage public.
- Obtenir des retours d'expérience de communes qui ont réussi à diminuer leurs consommations énergétiques.

Descriptif

Le Syndicat d'électricité de Meurthe-et-Moselle informe sur les leviers utilisables pour réduire la consommation d'énergie de l'éclairage public. Les travaux réalisés et les résultats obtenus sont présentés à Jezainville et à Hannonville-Suzémont en novembre 2014.

Plan de financement

Zéro euro. Action d'ingénierie avec la participation des communes qui nous ont accueillis et du Syndicat d'électricité de Meurthe-et-Moselle.

Bilan de l'action

Le partenariat avec le Syndicat d'électricité de Meurthe-et-Moselle est le point fort de cette action, qui a permis d'apporter des réponses concrètes notamment grâce aux retours d'expérience des deux communes qui ont accueilli l'opération. Néanmoins, cette action est à inscrire dans la durée pour une efficacité sur le long terme.



L'éclairage public vu par le SDE 54

Principaux partenaires

- Communes de Jezainville et d'Hannonville-Suzémont
- Communautés de communes du Chardon Lorrain et du Bassin de Pont-à-Mousson
- Syndicat d'Électricité de Meurthe-et-Moselle

Contact Parc

Jean-Marc Gaulard

Chiffres clés

- 2 séances d'information
- 40 participants

Mise en place d'un plan climat territorial

Chantier de construction de toilettes sèches (40 ans du Parc)

Contexte de l'action

Dans le cadre du Plan climat territorial, les actions d'adaptation au changement climatique sont complexes et difficiles à mettre en place. Cette action modeste vise à réaliser des économies d'eau lors des manifestations et à sensibiliser le public à cette question. Les toilettes ont été utilisées pour la première fois lors des 40 ans du Parc.

Objectifs

- Sensibiliser à la réduction des consommations d'eau.
- Sensibiliser les jeunes à l'environnement et leur apprendre les bases en menuiserie.

Descriptif

Un chantier de construction de deux toilettes sèches avec l'association Jeunesse et Territoire de la communauté de communes du Chardon Lorrain a eu lieu du 3 au 7 mars 2014 à Arnaville. Ces toilettes sèches démontables ont été ensuite à disposition de tout porteur d'un projet d'événement.

Plan de financement

Montant total : 1 938 € (formation menuiserie, fourniture de bois local)

Avec la participation de la Région Lorraine, du Conseil Général de la Meuse, du FEADER et de RTE.

Bilan de l'action

Moment convivial et pédagogique, ce chantier a permis aux habitants de découvrir le système des toilettes sèches et la réalisation concrète qu'il induisait. La commune d'Arnaville s'est également bien impliquée.



Principaux partenaires

- Mairie d'Arnaville
- Jeunesse et Territoire du Chardon Lorrain
- Scierie de Machet
- FEADER
- Région Lorraine
- Conseil Général de la Meuse

- RTE

Contact Parc

Jean-Marc Gaulard

Chiffres clés

- 7 jeunes ont participé au chantier organisé par Jeunesse et Territoire

Accompagnement des grands pôles structurants

Impulser une dynamique de tourisme durable

Accompagner les projets pour valoriser l'image de la Lorraine

L'action du Syndicat Mixte du Parc vise à organiser le territoire autour de ses pôles structurants et à élaborer des projets communs qui renforcent l'image de la Lorraine. Ainsi, en 2014, le Syndicat Mixte du Parc a poursuivi le travail engagé autour de la signalisation touristique :

- réflexion sur les nouvelles dispositions en matière de signalisation et de publicité (enseignes et pré-enseignes)
- poursuite de l'action engagée dans le cadre de la nouvelle Charte sur la circulation des véhicules à moteur.

Être force de proposition pour les acteurs du territoire

Afin de favoriser la mise en place d'une offre touristique durable, basée sur les spécificités naturelles, culturelles et patrimoniales du territoire, le Syndicat Mixte du Parc accompagne le développement de projets structurants. Dans ce cadre, il a accompagné près d'une trentaine de projets touristiques en 2014 grâce, notamment, au financement du FEADER à travers les programmes LEADER Moselle Sud et Ouest PnrL qu'il anime.

Ces programmes s'achèvent en 2015 et les GAL sont amenés à construire leurs nouveaux projets de territoire pour la période de programmation européenne 2014-2020. Dans ce cadre, une évaluation finale a été menée en 2014, conduite sous la forme d'un projet de coopération entre les deux territoires.

Développer le tourisme ornithologique

Le Syndicat Mixte du Parc a accompagné en 2014 le Syndicat Mixte de Madine dans la conception et la réalisation d'un sentier de découverte et d'un observatoire ornithologiques. Parallèlement, le sentier et les équipements d'observation autour de l'étang de Lachaussée ont bénéficié d'un soutien technique et d'un financement au titre du Programme LEADER. En complément, un diagnostic des acteurs de l'ornithologie en Lorraine mais aussi des sites existants et des attentes des clientèles a été réalisé dans le cadre d'un stage.

Favoriser les activités de pleine nature

La valorisation des itinéraires pédestres existants et à forte valeur ajoutée s'est traduite par la réalisation d'une vingtaine de « randofiches » (dont le GR de Pays « Entre les Côtes de Moselle et les Côtes de Meuse ») élaborées en partenariat avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Celles-ci sont disponibles gratuitement sur le site Internet du Parc.

Les projets liés aux véloroutes voies vertes « la Meuse à vélo » et « Charles le Téméraire » ont également fait l'objet d'un suivi technique par les services du Parc.

Budget 2014

Le budget dédié aux actions du Grand Projet n° 3 « Accompagnement des grands pôles structurants », en 2014, est de 34 000 euros.



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Le nouvel observatoire ornithologique, sur les rives du lac de Madine.

La vue sur Madine depuis l'observatoire.

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagements touristiques structurants

Évaluation des programmes LEADER Ouest PnrL / Moselle Sud

Contexte de l'action

Depuis 2009, le Parc naturel régional de Lorraine porte sur son territoire deux Groupes d'Actions Locales (GAL) chargés de mettre en œuvre un programme LEADER : le GAL « Moselle Sud » dont le but est de renforcer l'attractivité et d'affirmer la vocation touristique du territoire et le GAL « Ouest PnrL » sur la thématique du tourisme durable. Les programmes s'achèvent en 2015 et les GAL sont amenés à construire leurs nouveaux projets de territoire pour la période de programmation européenne 2014-2020.

Objectifs

- Faire un bilan de la réalisation des programmes et en mesurer l'impact sur les territoires.
- Formuler des préconisations pour préparer la période 2014-2020.

Descriptif

L'évaluation a été conduite sous la forme d'un projet de coopération entre les deux territoires GAL situés pour partie sur le Parc naturel régional de Lorraine. Le Parc a missionné un prestataire pour l'accompagner dans cette opération. Des entretiens et des réunions ont été réalisés avec les porteurs de projets, les membres du comité de programmation et les partenaires afin d'identifier les atouts, les freins et les marges d'amélioration de chacun des programmes. Enfin, un travail approfondi d'analyse statistique et qualitative a été mené.

Plan de financement

Coût total de l'opération : 30 000 € TTC

Conseil Régional de Lorraine : 10 250 €

FEADER : 13 750 €

Autofinancement Parc : 6 000 €

*Création
de table de pique-nique
pour le site du vent des forêts*



Bilan de l'action

Les conclusions de l'évaluation sont disponibles sur le site internet du Parc. La coopération autour de l'évaluation présente plusieurs avantages : mutualisation des moyens humains et financiers, échange et partage d'expériences entre les acteurs des deux territoires, réflexion plus approfondie sur le fonctionnement des GAL et la mise en place d'outils adaptés. Afin de construire les nouveaux projets de territoire des GAL, cette dynamique sera poursuivie et une large concertation sera organisée dès 2015 avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Principaux partenaires

- Parc naturel régional de Lorraine
- GAL Moselle Sud
- GAL Ouest PnrL
- Conseil Régional de Lorraine
- Communauté de communes du Saulnois
- Pays de Sarrebourg
- Cabinet d'étude Dorothée Duguet
- porteurs de projets et membres des comités de programmation.

Contacts Parc

Julie Di Chiara et Coralie Jeancolas

Chiffres clés

- 22 entretiens individuels
- 10 réunions collectives
- 180 projets accompagnés
- 2 780 000 € d'enveloppe FEADER

" Ghost/Guest House " à Delme



Aménagements touristiques structurants

Création d'un sentier de découverte « Nature » et d'un observatoire ornithologique

Contexte de l'action

Le Syndicat Mixte d'aménagement du Lac de Madine, en partenariat avec le Parc naturel régional de Lorraine, le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général de la Meuse et l'ONCFS a souhaité créer deux nouveaux équipements (un observatoire ornithologique et un sentier de découverte) dans le but de renforcer la vocation de tourisme de nature du site. Sur le territoire du Parc, il existe aujourd'hui deux observatoires sur les sites des étangs de Lindre et de Lachaussée. La création de l'observatoire de Madine complète l'offre de tourisme ornithologique en permettant l'observation sur chacune des trois grandes zones humides du Parc et en favorisant la circulation des visiteurs autour d'une même thématique.

Objectifs

- Faire découvrir et mettre en valeur le site à travers différentes approches (histoire, nature, paysage...) tout en préservant son aspect sauvage.
- Éveiller la curiosité des visiteurs et de la population locale sur les spécificités du site.
- Informer et communiquer sur les actions engagées dans le domaine de la préservation de l'environnement.
- Sensibiliser le public au respect du patrimoine naturel et à la fragilité des milieux.
- Structurer et enrichir l'offre touristique existante vers un tourisme de nature.

Descriptif

Il s'agit de réaliser un sentier d'interprétation ornithologique de 3 km permettant aux visiteurs une observation aisée de l'avifaune présente sur le lac de Madine et plus largement une compréhension du site dans son environnement. Le point d'orgue de ce sentier est un observatoire ornithologique réalisé parallèlement dans la réserve d'avifaune (zone de quiétude).

Plan de financement

Coût total de l'opération : 207 200 € HT
Observatoire : 108 000 €
Sentier : 99 200 €

ONCFS : 20 000 €
Conseil Régional de Lorraine : 37 800 €
Conseil Général de la Meuse : 17 960 €
FEADER (fonds LEADER) : 90 000 €



Une grande aigrette

Bilan de l'action

L'action est en cours de réalisation, une inauguration est prévue pour le printemps 2015.

Principaux partenaires

- Parc naturel régional de Lorraine
- Programme LEADER « Ouest du PnrL »
- ONCFS
- Conseil Régional de Lorraine
- Conseil Général de la Meuse
- bureaux d'études Tikopia et Kalibue
- architectes Leloup-Ubravcova
- partenaires du domaine de l'ornithologie

Contacts Parc

Jenny Saffroy
et Coralie Jeancolas

Chiffres clés

- 30 personnes en termes de capacité d'accueil

L'observatoire de Lachaussée accueille de nombreux passionnés.



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagements touristiques structurants

Édition de fiches de randonnée pédestre

Contexte de l'action

Le 1^{er} topoguide de randonnée du Parc a rencontré un vif succès puisqu'il a été diffusé au total à 14 000 exemplaires, c'est pourquoi le Syndicat Mixte du Parc a souhaité procéder à une nouvelle édition. Parallèlement, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre a lancé un nouveau concept de randofiches téléchargeables sur Internet. Leur intérêt est double :

- d'une part, les fiches peuvent être régulièrement mises à jour en cas de modification de l'itinéraire par exemple,
- d'autre part, cela permet de compléter l'offre de randofiches au fur et à mesure de la création de nouveaux circuits.

Objectifs

- Favoriser la pratique d'activités de pleine nature.
- Encourager la découverte du territoire à travers les mobilités douces.

Descriptif

Les itinéraires sont sélectionnés en fonction de leur intérêt (paysager, environnemental, touristique, etc) et de leur labellisation « PR » par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Des textes illustratifs thématiques sont également proposés sur chaque randofiche afin de mettre en avant un élément du patrimoine naturel, culturel ou historique du Parc.

Les randofiches se présentent sous la forme d'une feuille A4 recto-verso présentant la carte de l'itinéraire au 1/25000e et son descriptif, des informations pratiques (difficultés, sites à visiter alentour, etc.) ainsi que des articles thématiques permettant de valoriser un élément patrimonial situé sur ou à proximité de l'itinéraire. Ces randofiches sont mises en ligne et peuvent être téléchargées gratuitement par les internautes.

Plan de financement

Coût total de l'opération : 12 000 € TTC

Conseil Régional de Lorraine : 10 000 €

GRTgaz : 2 000 €

Bilan de l'action

À partir du travail de repérage réalisé par le Comité régional de la FFRP, une vingtaine de randofiches ont été réalisées. Au total 15 randofiches « PR » (Promenades et Randonnées) et 6 randofiches relatives au GR (Sentier de Grande randonnée) de Pays « Entre les Côtes de Moselle et les Côtes de Meuse » ont été mises en ligne.

Principaux partenaires

- Comité Régional de la Randonnée Pédestre
- Comités Départementaux de la Randonnée Pédestre
- associations de randonnée
- illustratrices
- GRTgaz

Contact Parc

Sophie Girault

Chiffres clés

- 15 randofiches « PR »
- 6 randofiches « GRP Entre les Côtes de Moselle et les Côtes de Meuse »



La randofiche consacrée au circuit démarrant à Prény



Aménagement durable du territoire

Urbanisme, architecture, agriculture, paysages

Rééquilibrer l'aménagement territorial autour d'habitats et d'activités adaptés aux besoins émergents du territoire, s'engager dans une agriculture respectueuse de l'environnement et du paysage, préserver, consolider et valoriser la diversité des paysages et du patrimoine bâti, maîtriser la consommation d'énergie et promouvoir les énergies renouvelables, analyser l'évolution du territoire et ancrer son développement dans la dynamique régionale et transfrontalière : tels sont les enjeux majeurs en termes d'aménagement du territoire. Pour y répondre, le Syndicat mixte du Parc s'est doté d'une mission opérationnelle, composée d'une équipe technique intervenant dans différents domaines (urbanisme, patrimoine bâti, agriculture, paysages, énergies, observatoire du territoire).

Préservation des paysages et gestion de l'espace

En 2014, le Syndicat Mixte a accompagné les Communautés de Communes des Côtes de Meuse Woëvre et de Fresnes-en-Woëvre dans l'élaboration d'un « Plan Paysage » dont les enjeux portent sur la préservation patrimoniale et paysagère des vergers des Côtes de Meuse en lien avec la filière arboricole. Parallèlement, le Parc a initié une réflexion avec les communes et les acteurs locaux du Val de Moselle pour la reconquête et la valorisation paysagère, agricole, viticole et touristique des coteaux de la vallée de la Moselle. Cette démarche pourrait évoluer vers l'élaboration d'un plan Paysage. Dans le cadre des festivités des « 40 ans du Parc » à Arnville, une animation sur la découverte des richesses paysagères des Côtes de Moselle a par exemple été organisée.

Développement d'une agriculture et de filières économiques durables

Des actions de sensibilisation des exploitants agricoles visant à promouvoir des nouveaux systèmes de production agricole favorables à l'environnement, tels que l'agroforesterie ou l'agriculture biologique ont été menées en partenariat avec les acteurs locaux. Le CGA de Lorraine, Groupement Régional d'Agriculteurs Biologiques, a ainsi poursuivi un travail d'animation expérimental engagé en 2011 sur le Rupt-de-Mad dont un des objectifs principaux vise à la préservation de la qualité de la ressource en eau. Au cours de cette année, le Parc a encore amplifié son rôle de promotion des producteurs locaux en participant à différents événements régionaux tels que la fête de la Mirabelle à Metz (organisation du marché des saveurs), Verdun expo, le marché de Noël de Metz ou encore les 40 ans du Parc à Arnville, Madine et Mittersheim.

Préservation et valorisation de l'habitat et du patrimoine

Le Parc s'est également donné pour mission de renforcer l'attractivité du territoire au travers de projets architecturaux exemplaires et prospectifs. Dans cet

objectif, le Syndicat Mixte, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays des Étangs, l'association la « chaussure Bata » et la Fondation de France, a engagé une étude-action pour une reconversion économique et patrimoniale du site industriel de Bataville. Ce projet s'inscrit dans le prolongement d'actions engagées depuis plusieurs années pour la reconnaissance de ce patrimoine d'exception (inventaire patrimonial, publication d'ouvrages et de films documentaires, site inscrit Patrimoine du XX^e siècle, résidence d'artistes...) et de développement des activités économiques implantées ou en projets sur le site. Par ailleurs, le Parc a accompagné la phase d'étude préalable à la création d'un écoquartier à Commercy ainsi que le projet de mise en valeur muséographique des Salines Royales de Dieuze. Enfin, les services du Parc ont apporté leur contribution à la couverture du territoire en documents d'urbanisme en accompagnant les communes dans l'élaboration de leurs plans locaux de l'urbanisme et en participant à l'élaboration des SCOT.

Observatoire du territoire

à partir des données disponibles et utilisées dans le cadre du système d'information géographique (SIG) du Parc (inventaires de biodiversité, occupation du sol, observatoire du paysage, données économiques, touristiques, culturelles...), une action de mise à jour et de valorisation de ces informations a été engagée. Objectif : mettre à disposition ces diverses sources d'information auprès des partenaires du Parc, notamment des Communes et CODECOM. Il s'agit également de créer un outil d'analyse de l'évolution du territoire et d'aide à la décision pour les acteurs locaux.

Budget 2014

Le budget dédié aux actions du Grand Projet n° 4 « Aménagement Durable du Territoire » s'est élevé à 25 617 €.



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Aménagement durable du territoire

Développement de l'agriculture durable, de filières économiques et expérimentales

Développement du réseau des boutiques du Parc

Contexte de l'action

Depuis 2010, pour soutenir l'agriculture de son territoire et proposer des produits locaux de qualité à ses habitants, le Syndicat Mixte du Parc a créé un réseau de points de vente de produits du terroir : les Boutiques du Parc. Ces magasins se sont engagés à proposer à leur clientèle un certain nombre de produits gourmands du Parc et à les faire connaître auprès du public.

Objectifs

- Soutenir l'économie locale et l'agriculture
- Assurer un débouché aux producteurs locaux via l'organisation d'un réseau de commerces de proximité labellisés assurant la diffusion et la promotion des produits du Parc
- Encourager les circuits-courts de distribution et limiter les consommations énergétiques liées au transport

Descriptif

Dans le cadre de sa nouvelle Charte 2015-2027, le Parc s'est engagé à poursuivre le travail initié en faveur du développement d'une économie de proximité et ce notamment par un renforcement du réseau des Boutiques du Parc. En 2014, un état des lieux a permis d'identifier une vingtaine de points de vente intéressés pour intégrer le réseau des Boutiques du Parc. Des rencontres ont été organisées avec chacun des candidats pour s'assurer que leurs magasins répondent aux critères d'intégration définis dans le cahier des charges.

Plan de financement

Coût total de l'opération : 6 000 € TTC

Conseil Régional de Lorraine : 2 780 €

RTE : 2 500 €

Cotisation des Boutiques : 720 €

Bilan de l'action

En 2014, trois nouvelles boutiques ont intégré le réseau : la boucherie-épicerie Saint-Clément à Ancy-sur-Moselle, le magasin Epi A Lor' à Pagny-sur-Moselle et la Maison du Terroir à Albestroff. Afin de renforcer la promotion du réseau, des présentoirs de documentation touristique en carton ainsi qu'un stand personnalisé ont été réalisés pour chacune des boutiques.

En 2015, une dizaine de nouvelles boutiques devraient également rejoindre le réseau, portant celui-ci à environ 20 points de vente partenaires.

Toujours en 2015, un état des lieux du fonctionnement du réseau (en termes de clientèle, de retombées économiques, d'évolution du chiffre d'affaires...) sera effectué afin d'adapter la stratégie d'animation au plus près des attentes et des besoins réels des gérants des boutiques.

Principaux partenaires

- Gérants des boutiques du réseau
- Producteurs du Parc
- Conseil Régional de Lorraine
- RTE
- Communes
- Communautés de Communes

Contacts Parc

Marion Colnet et Anne Vivier

Chiffres clés

- 12 boutiques partenaires du réseau

*La boucherie-épicerie
Saint-Clément
à Ancy-sur-Moselle
qui a intégré
le réseau des Boutiques*



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Préservation et valorisation de l'habitat et du patrimoine

Animations autour du patrimoine bâti

Contexte de l'action

Parallèlement aux différentes actions menées par le Parc sur le patrimoine et le paysage, le Service Régional de l'Inventaire a engagé l'étude du patrimoine bâti et culturel du canton de Réchicourt-le-Château en partenariat étroit avec le Parc et la Communauté de Communes du Pays des Étangs. Ce travail croise des observations sur le terrain, des informations collectées dans la bibliographie et les archives, mais aussi des témoignages des habitants et usagers du patrimoine.

Objectifs

- Faire reconnaître la valeur patrimoniale de sites pour orienter leur restauration et valorisation
- Diffuser des connaissances précises aux élus, à l'ensemble des partenaires et aux habitants.

Descriptif

Les animations ont eu lieu lors de la participation du Parc de Lorraine aux Journées de l'Archéologie aux Salines Royales de Dieuze, aux Journées Européennes du Patrimoine dans le Pays des Étangs (notamment sur le site de Bataville) ou encore lors des festivités des 40 ans du Parc à Fénétrange.

Plan de financement

Montant total de l'action : hors budget du Parc naturel régional de Lorraine.

Bilan de l'action

La participation des équipes du Parc s'est concrétisée par des expositions, des visites guidées et des visites participatives, ou encore par des conférences et des ateliers destinés aux habitants et élus du territoire.

Principaux partenaires

- Communes de Avricourt, Belles-Forêts, Dieuze, Fénétrange, Gondrexange, Moussey, Réchicourt-le-Château
- Service Régional de l'Inventaire
- Association La chaussure Bataville
- Festival de Fénétrange
- Parc naturel régional des Vosges du Nord
- DRAC INRAP
- Association Patrimoine de Belles-Forêts

Contact Parc

Eszter Czobor

Chiffres clés

- 600 visiteurs pour les différentes animations
- nombreux articles dans la presse.

Les animations autour du patrimoine bâti ont réuni 600 visiteurs.



*Ci-contre:
dans la cour
du château
de Fénétrange*

*Ci-dessous:
au cœur de Bataville.*



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Aménagement durable du territoire

Préservation des paysages et gestion de l'espace

Réglementation et circulation des véhicules à moteur

Contexte de l'action

Dans le cadre de son nouveau projet de territoire, le Parc engage une action nouvelle autour de la protection et la préservation des milieux naturels et des paysages. Deux axes : l'organisation de la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels de son territoire et la préservation des paysages à travers la préparation de la mise en œuvre des nouvelles dispositions relatives à la publicité, aux enseignes et pré-enseignes.

Objectifs

- Accompagner les communes dans l'organisation de la circulation des véhicules à moteur.
- Accompagner les territoires dans la préservation des paysages, selon les nouvelles dispositions relatives à la publicité, aux enseignes et pré-enseignes.

Descriptif

Pour mener cette action, le Syndicat Mixte a recruté un chargé de mission (un an) dont la mission portait sur :

- l'information et la sensibilisation des communes et acteurs du territoire sur les nouvelles dispositions relatives à la publicité, aux enseignes et pré-enseignes
- la réalisation d'un diagnostic des dispositifs existants sur le territoire du Parc
- la formalisation des propositions de réglementation de la circulation des véhicules à moteur sur le territoire du Parc émises lors de l'étude menée en 2012
- l'accompagnement des communes dans la régularisation des arrêtés existants et la rédaction de nouveaux arrêtés
- la réalisation d'un document d'information et de sensibilisation à destination des communes, des associations et des usagers

Plan de financement

Montant total de l'action : 36 000 €

FEADER : 18 000 €

Région Lorraine : 9 000 €

DREAL : 9 000 €

Bilan de l'action

Une quarantaine de communes ont été accompagnées soit dans la régularisation des arrêtés de circulation des véhicules à moteur qu'elles avaient déjà pris, soit dans la rédaction de nouveaux arrêtés. Fin 2014, près de 90 chemins faisaient l'objet d'un arrêté (pris ou en cours de validation par la commune). Par ailleurs,

un flyer d'information a été édité et adressé à toutes les communes du Parc et un autre document (numérique) à destination des usagers sera mis en ligne en 2015. Concernant la publicité, un inventaire des dispositifs existants dans les bourgs-relais du Parc (soit une quarantaine de communes) a été réalisé, mettant en évidence que le territoire est moyennement impacté par les dispositifs publicitaires. Par ailleurs, un partenariat a été engagé avec la DREAL et la DDT de Meurthe-et-Moselle afin d'imaginer une méthodologie d'accompagnement des communes quant à la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation.

Principaux partenaires

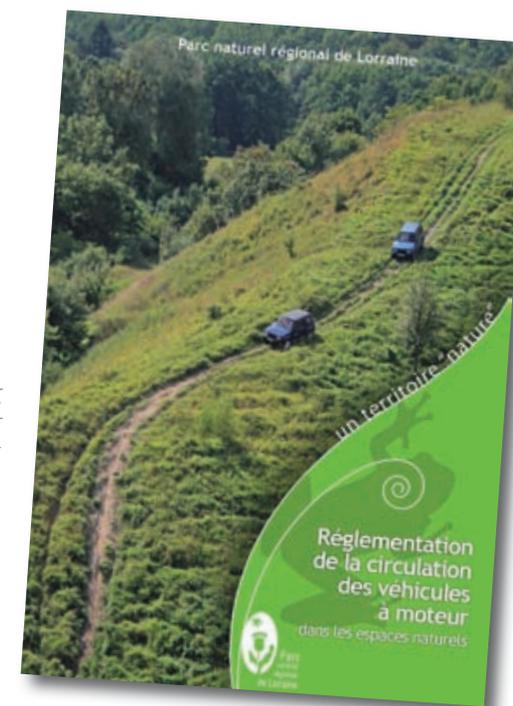
- Conseil Régional de Lorraine
- Communes
- DREAL
- FEADER

Contact Parc

Sophie Girault

Chiffres clés

- une quarantaine de communes accompagnées
- 90 chemins qui font l'objet d'une réglementation par arrêté



*Le guide
d'information destiné
aux communes*

Préservation des paysages et gestion de l'espace

Accompagnement des projets d'aménagement en 2013-2014

Contexte de l'action

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine accompagne les projets du territoire qui s'inscrivent en cohérence avec les objectifs de la charte et dans le cadre de la mise en place des Programmes LEADER sur les territoires Moselle Sud et Ouest PNRL.

Objectifs

- Identifier, avec les communes ou porteurs de projet, les enjeux du territoire dans la perspective de les prendre en compte dans leurs projets.

Descriptif

De mai 2013 à mai 2014, 67 projets d'aménagement ont été accompagnés par le Parc. Ce suivi se traduit le plus souvent par un « appui technique » (43 % des projets), c'est-à-dire un travail d'ingénierie (apport d'information, accompagnement technique...). Le Parc peut également apporter un « conseil » (37 % des projets). Plus d'une quinzaine de projets font également l'objet d'un travail d'ingénierie financière, notamment en raison de la sollicitation des fonds LEADER. Au cours de cette période, le Parc a également suivi 5 remembrements et émis 6 avis sur étude d'impact. Enfin 10 projets impactant des milieux aquatiques ou humides (drainage, création ou régularisation d'étangs, busage de cours d'eau et de station d'épuration...) ont fait l'objet d'une consultation préalable ou d'une demande d'avis officiel.

Plan de financement

Montant total de l'action : ingénierie Parc

Bilan de l'action

Les aménagements à caractère touristique sont les plus nombreux, suivis par ceux concernant les espaces publics, les projets d'implantation d'équipement de production d'énergie renouvelable et les opérations de renaturation de type plantation de haies. La forte proportion de projets touristiques est liée à la mise en œuvre des deux programmes LEADER Moselle Sud et Ouest PNRL.

Un rapprochement avec le pôle appui aux territoires du Conseil régional de Lorraine, à travers notamment son dispositif CADT, a permis au Parc d'être informé de nombreux projets et de pouvoir ainsi les accompagner plus en amont.

Principaux partenaires

- Conseil Régional de Lorraine

Contact Parc

Anne Phillipczyk

Chiffres clés

- 67 projets accompagnés en un an

Aménagements touristiques structurants

Étude complémentaire sur l'extension de la Maison du Parc

Contexte de l'action

Le Parc de Lorraine est l'un des derniers des 51 parcs naturels régionaux à ne pas disposer d'un espace muséographique et d'accueil du public qui constitue un outil de la mise en œuvre des projets de territoire. Au-delà de cette visibilité insuffisante s'ajoutent des difficultés liées à la configuration des locaux peu adaptés à un travail en équipe, énergétiquement non efficaces, ainsi que l'absence de stationnement dédié aux véhicules du Parc.

Objectifs

- Disposer d'une assise territoriale et d'une présence physique sur le territoire.

Descriptif

Un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur la programmation architecturale de la future Maison du Parc a été mené à partir de 2012. En 2013, la Ville de Pont-à-Mousson a informé le Parc de la prochaine mise en vente d'un ancien presbytère. La proximité des terrains du presbytère avec l'actuelle Maison du Parc a permis d'envisager un maintien des fonctions administratives dans les locaux actuels et la création d'un véritable espace d'accueil du public et de valorisation du territoire. Ce site présente par ailleurs l'intérêt pédagogique de disposer d'un espace de vergers communiquant avec la Moselle. Le Syndicat Mixte du Parc a donc lancé une étude complémentaire en extension de la Maison du Parc actuelle sur ce site.

Plan de financement

Montant total de l'action : 40 000 €

Région Lorraine : 20 000 €

DREAL : 20 000 €

Bilan de l'action

L'étude rendue courant 2014 a permis de préciser les besoins en locaux avec un double objectif de création d'un espace muséographique et d'accueil du public, vitrine du territoire et d'amélioration de la vie de l'équipe par des compléments en surface quant aux besoins internes liés au fonctionnement. Elle a aussi fourni des données financières et administratives du montage de ce projet.

Principaux partenaires

- Conseil Régional de Lorraine
- Ville de Pont-à-Mousson

Contact Parc

Guillaume Colinmaire

Chiffres clés

- étude finalisée en 2014

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Développement de la vie du territoire

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Un territoire vivant, des acteurs dynamiques

Loin d'être un territoire sous cloche, le Parc naturel régional de Lorraine est un territoire vivant, aux acteurs touristiques, culturels et éducatifs dynamiques. Le Syndicat Mixte du Parc a pour mission de soutenir ces forces vives et notamment de favoriser leur mise en réseau. En développant ou en favorisant le développement de produits culturels, touristiques, éducatifs... le Syndicat Mixte renforce la notoriété de son territoire et présente une offre nouvelle et de qualité à ses habitants et visiteurs.

Pour un développement de la vie du territoire à tous les échelons

• Animation des acteurs touristiques du territoire

En 2014, le Parc a poursuivi son action de formation à destination des professionnels du tourisme dans le but de proposer un accueil différencié des visiteurs. Ainsi, le programme de sensibilisation et d'initiation à l'ornithologie mis en place en 2013 à destination des hébergeurs touristiques a été complété en 2014 de deux sessions sur les sites de la forêt de la Reine et du Parc naturel régional de la forêt d'Orient. Parallèlement, le syndicat Mixte du Parc a mis en place d'un Plan local de Formation au cours du dernier trimestre 2014 élaboré en lien avec la FROTSI (Fédération Régionale des Offices de Tourisme) autour des thématiques de la communication et de la commercialisation. Le Parc a poursuivi son travail d'accompagnement des prestataires et acteurs touristiques du territoire notamment à travers la mise en œuvre des programmes européens LEADER. Au total, en 2014, ce sont une trentaine de projets touristiques qui ont ainsi fait l'objet d'un accompagnement méthodologique de la part de l'équipe du Parc. Par ailleurs, le Syndicat Mixte du Parc a participé, aux côtés de la Mission Lorraine des Métiers d'Art, à l'édition 2014 des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA). Dans ce cadre, 15 artisans et créateurs ont imaginé et traduit, à travers leurs savoir-faire, une création évoquant les Côtes de Meuse. Les pièces ont été exposées à la chapelle Sainte-Geneviève de Saint-Maurice-sous-les-Côtes. En parallèle, un circuit de découverte des métiers d'art avec des visites d'ateliers a été organisé sur le secteur des Côtes de Meuse.

• Médiation culturelle

Le Syndicat Mixte du Parc organise son action culturelle autour de 3 axes opérationnels : soutenir le réseau des pôles culturels de son territoire, organiser l'offre culturelle et touristique afin de proposer des produits aux habitants et visiteurs et enfin soutenir la création et la diffusion culturelles (artistes du ter-

ritoire et artistes invités). Concernant le soutien au réseau des pôles culturels de son territoire, il s'agit de mettre l'ingénierie du Parc au service des porteurs de projets culturels du territoire afin que se mette progressivement en place une véritable saison culturelle. En 2014, près d'une trentaine de manifestations culturelles se sont tenues sur le territoire (théâtre, musique, danse, audiovisuel, art contemporain, théâtre marionnette, livre...). Le Parc a poursuivi son travail de médiation culturelle auprès des porteurs de projets culturels par un accompagnement dans le montage de leurs événements. En termes de valorisation de l'offre événementielle, le partenariat avec Sitlor permet aux organisateurs de voir leurs manifestations relayées sur toute la Lorraine. Le magazine « Coté Parc » transmis dans tous les foyers leur permet d'avoir connaissance de l'offre culturelle présente sur le territoire. En 2014, dans le cadre du projet de coopération « Paysage industriel », l'artiste Lani Maestro a été invitée à venir produire une œuvre sur le site de l'ancienne usine de chaussures Bata à Moussey et Réchicourt-le-Château. Son œuvre « Limen » est le résultat de plusieurs séjours au cours desquels Lani Maestro a rencontré d'anciens salariés, de nouveaux habitants du secteur. Enfin, à l'occasion des 40 ans du Parc, trois événements festifs ont été organisés sur les trois départements du territoire, avec l'intervention d'acteurs culturels comme la Compagnie du P'tit vélo, la Compagnie d'échassiers Patenfer ou encore le musicien Christophe Piot et son concert « Electroplume » qui mêle percussions et chants d'oiseaux.

• Éducation au territoire

En 2013, le Parc a fêté les 20 ans de l'éducation au territoire. Cette fête a consacré la création d'un réseau de 44 partenaires, véritable force d'animation territoriale, avec ses 50.5 ETP et ses 564 352 élèves accueillis sur cette période. Le réseau fédère différentes structures issues des activités culturelles, patrimoniales et économiques du territoire qui sont reconnues par la Charte éducation. Elles sont de statut privé, public ou associatif. Le soutien sans faille de l'éducation Nationale contribue largement à la réussite de cette action. L'année 2014 a aussi vu la réalisation du programme Connais ton Parc permettant à 1 148 élèves du Parc de travailler toute l'année sur le thème de la « biodiversité partagée ». Renforcer la connaissance du territoire auprès des habitants, contribuer à la création d'activités et des compétences en ingénierie éducative sont les grands axes de l'éducation au territoire.

Budget 2014 « Développement de la Vie du Territoire »

En 2014, le budget dédié aux actions du Grand Projet n° 5 « Développement de la Vie du Territoire » s'est élevé à 243 367 €.

Aménagements touristiques structurants

Formations pour les prestataires touristiques

Contexte de l'action

Dans le cadre de l'accompagnement des grands pôles structurants, le Parc naturel régional de Lorraine a souhaité animer le réseau des prestataires touristiques à travers une action de sensibilisation au tourisme durable.

Objectifs

- Accompagner le réseau des hébergeurs touristiques dans la compréhension de ce qui constitue un territoire classé « Parc naturel régional ».
- Faire connaître le rôle et les missions du Parc naturel régional de Lorraine.
- Sensibiliser les professionnels au tourisme de nature pour élaborer de nouveaux modes de découverte.
- Mieux faire appréhender les enjeux d'un tourisme durable.

Descriptif

Le programme de formation 2013-2014 a proposé des journées d'information et de sensibilisation avec des intervenants spécialisés. Les thématiques ont porté sur le tourisme ornithologique et avaient pour objet de répondre à la question : Les milieux naturels remarquables du Parc et le tourisme ornithologique : quelles complémentarités ?

Plan de financement

Montant total de l'action : 2 000 €
Conseil Régional de Lorraine : 2 000 €

Bilan de l'action

Les propriétaires de gîtes ruraux et chambres d'hôtes ont été fortement intéressés par le sujet, souhaitant proposer des séjours thématiques hors saison en associant hébergement et découverte ornithologique. Certains propriétaires se sont même associés au réseau Natura 2000 pour participer à des comptages ou des opérations de connaissance et de valorisation de certaines espèces (chouettes chevêches...).

Principaux partenaires

- Conseil Régional de Lorraine
- Centre Ornithologique Lorrain
- CEN de Lorraine
- Domaine du Vieux Moulin de Lachaussée
- Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

- Ligue pour la Protection des Oiseaux
- Théâtre Tangente Vardar

Contact Parc

Jenny Saffroy

Chiffres clés

- 46 participants

Aménagements touristiques structurants

Lieu d'exposition itinérant « XS Plus » (LEADER Moselle Sud)

Contexte de l'action

Association née de l'envie de plusieurs habitants de concevoir et d'imaginer des projets culturels en zone rurale, Plus Vite développe aussi une politique d'achat d'œuvres culturelles (sculptures, photographies...) et a souhaité créer un lieu d'exposition itinérant sur le territoire.

Objectifs

- Sensibiliser les habitants en milieu rural à l'art contemporain
- Créer une artothèque nomade pour faire circuler les œuvres dans des lieux inhabituels : chez les habitants, dans les entreprises, les établissements scolaires...

Descriptif

« XS Plus » se déplace de site en site tout au long de l'année pour multiplier les rencontres entre le public et les œuvres et pour susciter un questionnement sur l'accessibilité, la sensibilisation à la culture. Le prêt de la structure est gratuit, l'emprunteur organise en contrepartie une rencontre pour présenter « XS Plus » sur son lieu d'installation.

Plan de financement

Montant total de l'action : 13 580 €
FEADER via le programme LEADER Moselle Sud : 7 469 €
Direction Régionale des Affaires Culturelles : 2 500 €
Conseil Général de la Moselle : 2 000 €
Communauté de communes du Saulnois : 1 000 €
Commune d'Obreck : 50 €
Autofinancement : 561 €

Bilan de l'action

La structure qui compose ce lieu d'exposition itinérant a été élaborée par l'architecte Sébastien Renaud et se compose de 3 modules de dimensions différentes qui permettent de moduler et fractionner les espaces pour s'adapter aux œuvres.

Principaux partenaires

- Parc naturel régional de Lorraine
- Programme LEADER Moselle Sud
- DRAC Lorraine
- Conseil Général de la Moselle
- Conseil Régional de Lorraine
- Communauté de Communes du Saulnois
- Communes d'Obreck et de Sotzeling

- Réseau LORA
- architecte Sébastien Renaud

Contact Parc

Julie Di Chiara

Chiffres clés

- 3 modules d'exposition
- 10 œuvres pour la première exposition

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

L'un des modules du lieu d'exposition "XS Plus".



Développement de la vie du territoire

Animation touristique

De terre et d'art, les métiers d'art en Côtes de Meuse

Contexte de l'action

Des artisans d'art ont choisi le Parc de Lorraine pour y vivre et y travailler, contribuant à la vitalité culturelle et économique du territoire. La valorisation et la promotion des professionnels des métiers d'art étant un des axes de développement économique et de renforcement de l'offre touristique du territoire, le Syndicat Mixte du Parc a participé, aux côtés de la Mission Lorraine des Métiers d'Art, à l'édition 2014 des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA).

Objectifs

- Faire découvrir les métiers d'art au grand public et valoriser leurs savoir-faire.
- Promouvoir les joyaux de la biodiversité et du paysage à travers la création artistique.

Descriptif

« Mes Côtes de Meuse » : sur ce thème qui leur était proposé, une quinzaine de professionnels du territoire ont imaginé une création évoquant ce paysage emblématique du Parc naturel régional de Lorraine. Les pièces ont été exposées à la chapelle Sainte-Geneviève de Saint-Maurice-sous-les-Côtes, réhabilitée dans le cadre d'un programme LEADER. En parallèle, un circuit de découverte des métiers d'art avec des visites d'ateliers a été organisé sur le secteur des Côtes de Meuse.

Plan de financement

Montant total de l'action : 569 € (Conseil Régional de Lorraine)

Bilan de l'action

Plus de 300 visiteurs ont découvert l'exposition présentée à la chapelle, les artisans d'art ayant par ailleurs enregistré une augmentation de la fréquentation de leurs ateliers. L'exposition a également été valorisée à Madine pour célébrer les 40 ans du Parc, à Verdun lors de la Foire-Exposition, et enfin au Congrès des Parcs naturels régionaux de France. En 2015, le Parc reconduit sa participation aux JEMA en proposant une nouvelle exposition sur les spécificités naturelles de son territoire et en organisant des stages d'initiation aux métiers d'art dans les ateliers des artisans.

Principaux partenaires

- Artisans d'art installés sur le Parc,
- Mission Lorraine des Métiers d'Art,
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Meuse,
- Atelier d'Art de France

Contact Parc

Marion Colnet

Chiffres clés

- 15 artisans d'art partenaires du projet
- 700 visiteurs sur l'ensemble de la manifestation

L'inauguration de l'exposition à la chapelle de Saint-Maurice-sous-les-Côtes (Meuse).



"Mes Côtes de Meuse", version mosaïque.



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Éducation au territoire

Développement des chantiers avec l'enseignement agricole.

Contexte de l'action

Le Parc naturel régional de Lorraine organise, avec des établissements d'enseignement agricole (publics, privés, lycées agricoles, maisons familiales), des chantiers de restauration de milieux naturels. Cette collaboration permet aux élèves de ces établissements agricoles de découvrir un milieu naturel, s'initier à des techniques d'entretien respectueuses de l'environnement et se former aux techniques d'animation. Ces activités s'inscrivent dans le référentiel de formation de l'enseignement agricole.

Objectifs

- Développer les relations avec les établissements d'enseignement agricole.
- Permettre à leurs étudiants d'acquérir de la pratique professionnelle ainsi que des connaissances sur le territoire du Parc.
- Réaliser des chantiers d'entretien ou de restauration sur les communes du territoire, en répondant aux attentes de celles-ci.

Descriptif

Des partenariats ont été développés avec les lycées agricoles de Château-Salins et Pixérécourt, Bar-le-Duc, Courcelles-Chaussy, Mirecourt, mais aussi avec les Maisons Familiales et Rurales de Commercy, Damvillers, Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Bras-sur-Meuse. Le Parc apporte aux élèves la connaissance de son territoire et du thème traité (territoire, espèces, paysage...), les élèves et leurs enseignants apportent leurs compétences et réalisent les travaux ou l'étude confiés sous la direction d'un technicien du Parc.

Plan de financement

Montant total de l'action : 1 000 €

Conseil Régional de Lorraine : 500 €

Conseil Général de la Meuse : 500 €

Bilan de l'action

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, 9 classes de la 3e au BTS ont participé aux actions suivantes : organisation d'une réunion de concertation et participation à l'inventaire du butor étoilé sur la zone Ouest du Parc, creusement de mardelles pour le sonneur à ventre jaune, entretien des pelouses calcaires de Lucey, Génicourt-sur-Meuse, Ranzières et plantation de haies sur les communes de Lucey et Gravelotte, pose de système de protection des amphibiens au cours de leur migration prénuptiale, participation au concours prairies fleuries : jury élèves pour les candidats exploitants agricoles des communes de Géville, Trondes, Royaumeix et Géville.

Ces chantiers participent à la fois à l'entretien ou la restauration de patrimoines naturels communaux et à la formation initiale des élèves de ces établissements scolaires.

Principaux partenaires

- Enseignement agricole public et privé
- Communes

Contact Parc

Nicolas Lambert

Chiffres clés

- 9 classes
- 198 élèves
- 16 journées

L'entretien des pelouses calcaires à Ranzières



Un chantier de restauration de la mare salée à Marsal



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Développement de la vie du territoire

Éducation au territoire

Formation menée en accompagnement de la réforme des temps scolaires

Contexte de l'action

Le 24 janvier 2013, par un décret publié au journal officiel (décret n° 2013-77), les rythmes scolaires dans l'enseignement du premier degré ont été modifiés. Ces modifications encadrées par le décret restent néanmoins soumises à l'appréciation des communes qui organisent leur concrétisation. Dès la mise en œuvre de cette réforme, le Parc a pris attache des communes afin de recenser leurs besoins. Deux axes sont ainsi repérés : d'une part la formation des animateurs qui assureront les temps d'activités périscolaires (techniques d'animation de découverte de son environnement proche, contenu pédagogique...), d'autre part la connaissance des possibilités d'animations ponctuelles sur des thématiques spécifiques (les partenaires éducatifs et culturels du Parc). Deux sujets sur lesquels le Parc souhaite apporter son soutien.

Objectifs

- Proposer une formation auprès des personnels des communes et des communautés de communes ou des bénévoles mettant en œuvre la réforme.
- Faire se rencontrer les acteurs des temps péri-éducatifs.
- Promouvoir les réseaux partenaires du Parc auprès de ces acteurs.
- Offrir des connaissances techniques pour animer des activités de découverte de son environnement.

Descriptif

Au cours de deux journées de formation, les techniciens du Parc ont pu rencontrer et former 24 personnes qui mettent en œuvre au quotidien la réforme des rythmes scolaires, selon un programme précis : la présentation du Parc et de ses activités, l'approche pratique des techniques de découverte de son environnement proche, le travail en petits groupes à l'élaboration de projets d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Plan de financement

Ingénierie du Parc

Bilan de l'action

Ces deux journées de formation ont permis de prendre contact avec les acteurs qui mènent des activités auprès des jeunes dans le cadre des nouvelles activités péri-éducatives mais également dans le cadre des accueils périscolaires organisés par certaines collectivités. Après ce premier contact, les personnes formées ont

exprimé les attentes suivantes :

- suivre des formations plus spécialisées (naturalistes, techniques spécifiques d'animation etc.),
- rencontrer les autres acteurs des temps périscolaires et péri éducatifs,
- connaître et rencontrer les acteurs de l'éducation au territoire et de la culture sur le territoire du Parc naturel régional de Lorraine.

Principaux partenaires

- Communes
- Communautés de Communes

Contact Parc

Marc Saint-Pé

Chiffres clés

- 2 journées
- 24 personnes formées

Deux jours qui ont permis d'apporter une réponse pour la mise en œuvre d'animations spécifiques à la réforme.



Éducation au territoire

Rénovation et entretien de la Maison du Clément

Contexte de l'action

La Maison du Clément est une maison à colombages du XVIII^e siècle située à Belles-Forêts (Moselle). Le Parc l'a acquise pour en faire un outil d'animation et de sensibilisation. Son architecture vernaculaire est en effet caractéristique du Pays des Étangs où les maisons, encore bien présentes, contribuent largement à la personnalité de la région. Les publics accueillis sont les habitants, les scolaires, les visiteurs et les élus. L'Association Patrimoine de Belles-Forêts en assure l'animation par convention avec le Parc. Depuis 1996, la Maison du Clément accueille en majorité des scolaires (en moyenne 1 300 par an) sur la base d'animations reconnues « Charte Éducation du Parc ». L'association fait partie du Réseau Éducation du Parc. Elle entreprend également des actions auprès des habitants et du grand public par l'organisation de portes ouvertes, journées du patrimoine ou d'animations pour les fêtes (chasse aux œufs...). De 2013 à 2016, un programme de travaux de restauration, d'aménagements et d'entretien est mis en place pour continuer à améliorer cette maison qui constitue déjà un bon outil pédagogique. Entretien la qualité de cette bâtisse est en effet primordial pour donner envie aux habitants et visiteurs de conserver cette architecture.

Objectifs

- Reconquérir les espaces pédagogiques fermés et réduire les causes d'insécurité.
- Réduire la consommation d'énergie, peaufiner la qualité intérieure, prévenir d'éventuels dégâts (toiture).
- Entretien la structure (maçonneries, charpentes...)
- Poursuivre l'assainissement du bâtiment.
- Réserver un budget annuel pour assurer l'accueil de scolaires et entretenir le jardin-verger.

Descriptif

Travaux 2013/2014 : restauration du pignon Est, plancher intérieur, création d'un abri sur la place à torchis, restauration de la cour.

Travaux 2014/2015 : entretien de la toiture, étude normes accès handicapés, isolation feuil et sous fenêtre, finitions et reprises de menuiseries, expertise de la cheminée.

Plan de financement

Montant total de l'action (en 2014) : 20 000 €

Conseil Général de Moselle : 14 000 €

Conseil Régional de Lorraine : 6 000 €

Bilan de l'action

Les travaux 2014 ne démarreront qu'en début 2015 ; les financements escomptés n'ayant pu être débloqués avant.

Principaux partenaires

- Conseil Général de Moselle
- Conseil Régional de Lorraine
- Association Patrimoine de Belles-Forêts

Contact Parc

Odile Beirens

Chiffres clés

- 740 élèves accueillis malgré les difficultés liées à l'exécution des travaux.

*Le pignon Est de la Maison du Clément
et l'abri, place d'animations*



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Développement de la vie du territoire

Médiation culturelle

Inauguration de l'œuvre de Lani Maestro à Bataville

Contexte de l'action

Dans le cadre du volet « coopération » des programmes LEADER, les Parcs Naturels Régionaux du Pilat, du Vercors, des Monts d'Ardèche et de Lorraine ont décidé de mener entre 2011 et 2013 un programme de résidences d'artistes sur la thématique du Paysage industriel. Sur chacun des parcs, deux sites ont été choisis afin d'y inviter des artistes à venir produire une œuvre. Huit sites ont ainsi été investis par quatre artistes. La méthodologie mise en place dans le cadre du projet « Paysage industriel » est celle de l'action « Nouveaux Commanditaires » proposée par la Fondation de France : demander à un artiste de concevoir une œuvre en lien avec une commande passée par des élus, représentants associatifs locaux... sur une thématique, un enjeu qui concerne le territoire. En Lorraine, l'artiste Suzanne Bürner est intervenue sur le site de la Grande Carrière à Euville avec un travail inauguré en octobre 2012.

Objectifs

- Créer une œuvre qui réponde à la commande faite par la commune de Moussey, d'anciens ouvriers des usines Bata et de l'association La chaussure Bataville : comment faire coexister la mémoire encore vive d'une cité organisée autour du travail à l'usine et la possibilité d'autres usages ?
- Présenter l'œuvre dans une rencontre avec le public et les acteurs locaux : habitants, élus, associations...

Descriptif

C'est l'artiste Lani Maestro, d'origine philippine, qui a été invitée à venir produire une œuvre sur le site de l'ancienne usine de chaussures Bata à Moussey et Réchicourt-le-Château. Après plusieurs séjours au cours desquels Lani Maestro a rencontré d'anciens salariés, de nouveaux habitants qui ont pris part à la vie de la cité, elle a constaté la disparition de lieux où se rassembler. L'artiste s'inspire du bâtiment modeste que l'on nomme abri et que l'on destine d'ordinaire aux jardins. La construction en bois rappelle une plateforme, une passerelle et incite à la promenade, à l'échange, au repos et à la méditation. Son titre, Limen, est un mot latin signifiant « seuil », « passage d'un état à un autre ».

Plan de financement

Montant de l'action d'inauguration : 1 000 € (Conseil Régional de Lorraine)

Bilan de l'action

Lani Maestro a répondu aux attentes des commanditaires à savoir la commune de Moussey, d'anciens ouvriers des usines Bata et de l'association La chaussure Bataville

à travers l'œuvre Limen, inaugurée le 26 avril 2014 à Moussey devant près de 400 personnes. L'harmonie des « Bata Players » a accompagné le buffet qui a suivi l'inauguration. Des visites de la cité et du site de production ont complété le programme de la journée. À réception de l'œuvre, la commune de Moussey en est devenue propriétaire.

Principaux partenaires

- Communes de Moussey et Réchicourt-le-Château
- Communautés de Communes du Pays des étangs
- Association La chaussure Bataville
- Conseil Régional de Lorraine
- Conseil Général de la Moselle
- GAL LEADER Moselle Sud

- DRAC Lorraine

• Fondation de France « Action Nouveaux commanditaires »

• Centre d'Art Contemporain La Synagogue de Delme

Contact Parc
Sandrine Close

Chiffres clés

- 400 personnes lors de l'inauguration



L'œuvre de Lani Maestro, "Limen", à Moussey



Préparation du renouvellement de la Charte

Une démarche de révision essentielle

Tous les douze ans, les parcs naturels régionaux ont l'obligation de procéder à la révision de leur Charte, afin d'obtenir de l'État un renouvellement de leur classement. Cette étape est pour le Parc une occasion de construire avec tous les acteurs du territoire et les habitants un projet concerté et partagé, de se remettre en question et de prendre en compte l'évolution du contexte territorial. Le Syndicat Mixte s'est lancé dans cette démarche de révision qui engagera tous les signataires et devrait aboutir en 2015.

Le label Parc naturel régional et le label Agenda 21 de la future Charte

Le classement du PnrL en Parc naturel régional a été renouvelé par décret en date du 1^{er} février 2003. Les dispositifs législatifs du Grenelle 2 de l'Environnement portent désormais la validité des Chartes de parcs naturels régionaux à 12 ans. Ainsi, celle du parc est arrivée à terme début 2015. À l'approche de l'échéance de son classement, le Syndicat Mixte s'est engagé en 2010 dans la procédure de révision de sa Charte. Sur la base de différentes études préalables, un nouveau projet pour la période 2015-2027 a été construit en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ce projet, amendé suite à l'avis intermédiaire du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie rendu au début de l'année 2013, a fait l'objet d'une enquête publique du 27 mai au 10 juillet 2013. La Commission d'enquête publique a émis un avis favorable sans réserve sur le projet de Charte révisée du Parc. Modifié suite au rapport de la Commission d'enquête et validé par le Comité syndical du 7 octobre, le projet a ensuite été soumis à délibération des collectivités locales et des EPCI à fiscalité propre de fin octobre 2013 à fin février 2014 (conformément à l'article R 333-7 du Code de l'Environnement). Ainsi, en 2014, alors que le Parc naturel régional de Lorraine fête son 40^e anniversaire, la nouvelle Charte était soumise à l'approbation des collectivités, après un temps d'avis intermédiaire et d'enquête publique. Les communes concernées, les établissements publics de coopération intercommunale, les départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle et les villes-portes étaient invités à approuver la Charte et à renouveler leur adhésion au Syndicat Mixte du Parc.

Au total, 183 communes, 14 intercommunalités, les départements de Meuse, Moselle, Meurthe-et-Moselle et la Région Lorraine ont fait le choix de poursuivre l'aventure et de confirmer leur engagement en faveur de la protection, de la valorisation et du développement du territoire. Trois nouvelles communes ont même intégré le périmètre (Saint-Baussant, Montsec, Ars-sur-Moselle) et Verdun en est devenue la 9^e ville-porte.

La Charte a ensuite été présentée au Conseil National de la Protection de la Na-

ture, qui a souligné la qualité du projet en émettant un avis favorable à la quasi-unanimité le 4 septembre 2014.

Outre le renouvellement du label « Parc naturel régional », l'objectif est également d'obtenir la labellisation Agenda 21 de la future Charte du Syndicat Mixte du Parc. Cette reconnaissance induit que le projet de Charte s'inscrit dans un cadre de référence et répond aux finalités pour les projets territoriaux de développement durable.

Réaliser l'évaluation de ses actions pour préparer le renouvellement de la Charte du Parc

Le Syndicat Mixte du Parc a mis en place un dispositif d'évaluation en continu de sa Charte par le déploiement du logiciel EVA. L'objectif est d'évaluer de façon régulière la mise en œuvre de la Charte et de suivre l'évolution du territoire au regard des mesures prioritaires de la Charte. Le logiciel est aussi l'outil d'élaboration du rapport d'activité du PnrL. En 2014, le Syndicat Mixte a continué son action de déploiement du logiciel. Les informations contenues dans les fiches sont notamment utilisées pour la réalisation annuelle des rapports d'activité du Syndicat Mixte, ainsi que pour l'évaluation des conventions et des programmes financiers.

Développer un Observatoire du territoire à partir du SIG

De plus, la mise en œuvre du projet de Charte 2015-2027 du Parc naturel régional de Lorraine devra s'appuyer sur un dispositif d'évaluation de la mise en œuvre de la Charte et un dispositif de suivi de l'évolution du territoire. Pour cela, le Syndicat Mixte devra se doter progressivement d'un outil de connaissance fine et partagée du territoire que constitue l'Observatoire du territoire. Le Parc naturel régional de Lorraine doit également assurer la mise en place et l'organisation pérenne d'un Système d'Information Géographique, qui sera la base d'alimentation en données et en statistiques du futur Observatoire du Territoire du Parc. En 2014, le travail d'étude s'est poursuivi sur la réalisation d'un Système d'Information Géographique (SIG) et sur la mise en place de l'Observatoire.

Budget 2014

Le budget dédié aux actions du Grand Projet n° 6 « Préparation du renouvellement de la Charte » s'est élevé à 55 745 €.



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Préparation du renouvellement de la Charte

Renouvellement de la Charte du Parc

Renforcement des partenariats avec les communautés de communes du Parc

Contexte de l'action

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de la nouvelle charte 2015-2027 du Parc naturel régional de Lorraine, le Syndicat Mixte du Parc souhaite renforcer ses partenariats avec les Communautés de Communes du territoire. Cette volonté s'est déjà traduite dans l'évolution des statuts du Syndicat Mixte du Parc par la création d'une nouvelle commission et d'une Vice-Présidence en charge de la « Stratégie Territoriale ». Les nouveaux statuts du Parc prévoient également une représentation des CODECOM au sein du Comité Syndical du Parc à compter de 2015.

Objectifs

- Clarifier le rôle du Parc dans sa relation aux territoires (« qui fait quoi ») et assurer une meilleure complémentarité entre les compétences des CODECOM et les missions du Parc en cohérence avec les enjeux de la Charte.
- Renforcer les coopérations Parc/CODECOM dans l'émergence et l'accompagnement de projets structurants pour le développement du territoire.
- Mutualiser les compétences et les moyens, notamment d'ingénierie.

Descriptif

Pour définir les modalités de renforcement des coopérations avec les communautés de communes, le Parc a engagé depuis le mois de septembre des échanges avec les services et les présidents des 14 intercommunalités. Ce travail collaboratif va se poursuivre au cours du 1er semestre 2015 et se traduire par l'élaboration de conventions dont les grands principes ont été définis en novembre lors d'une rencontre avec les présidents des CODECOM : adaptation aux priorités et différents contextes des communautés de communes, définition de projets structurants répondant à des priorités partagées, inscription des partenariats dans la durée, mise en place d'une gouvernance améliorée (échanges plus réguliers entre les élus et techniciens du Parc et des CODECOM), élaboration de projets communs entre plusieurs CODECOM.

Plan de financement

Démarche mise en œuvre avec l'appui des moyens d'ingénierie du Parc.

Bilan de l'action

Les premiers échanges ont permis de faire émerger des thèmes de partenariat qui pourront être approfondis en 2015 :

- tourisme durable,

- soutien aux économies d'énergie et développement des énergies renouvelables,
- préservation et valorisation de biodiversité et des paysages,
- développement des circuits courts alimentaires,
- éducation à l'environnement, notamment dans les temps scolaires et périscolaires
- appui à la couverture du territoire en documents d'urbanisme et en stratégies de mobilités durables,
- Co-construction et animation du programme LEADER 2015-2020.

Certaines actions pourront être spécifiques à chaque communauté de communes, d'autres pourront avoir un caractère élargi à l'échelle de plusieurs CODECOM ou du Parc. C'est par exemple le cas du développement des circuits courts alimentaires ou de la mise en œuvre d'une « démarche de territoire à énergie positive ». Ces temps d'échange ont aussi permis d'améliorer la connaissance réciproque des compétences, des missions et des équipes techniques du Parc et des intercommunalités.

La prochaine étape prévue au cours du 1^{er} semestre 2015 consiste à définir les projets prioritaires constituant le socle des conventions de partenariats avec chaque CODECOM.

Principaux partenaires

- CODECOM du territoire du Parc

Contact Parc

Patrick Jeannot

Chiffres clés

- 13 Communautés de Communes
- 1 Communauté d'Agglomération



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Projets transversaux

Les projets transversaux, au service des grandes orientations du Parc

La communication et la coopération internationale viennent en support et contribuent à mettre en valeur les six grands projets qui constituent la ligne directrice des actions du Parc. Conservation de la biodiversité, Participation à la lutte contre le changement climatique, Appui au développement de grands pôles structurants, Aménagement durable du territoire, Développement de la vie du Territoire et enfin Renouvellement de sa Charte : les six grands projets du Parc forment le cœur de l'ensemble des opérations menées en matière de communication et de coopération internationale.

La communication au service du territoire et de ses habitants

Stratégie à part entière, la communication permet au Parc de valoriser le territoire mais aussi l'ensemble des actions qui y sont menées. De cette façon, le Syndicat Mixte renforce sa relation de proximité avec les acteurs de ses communes, notamment les habitants. La stratégie adoptée en matière de communication fait connaître l'action du Syndicat Mixte sur le territoire auprès des collectivités territoriales et des habitants et le positionne comme un acteur majeur du développement durable, non seulement en ce qui concerne la biodiversité mais également sur les autres axes de son programme d'action comme l'aménagement durable du territoire, la valorisation touristique, le développement culturel... Le Syndicat Mixte organise une communication multicanale, afin de cibler ses habitants comme ses partenaires ou les médias. Site internet, relations presse, magazine du parc ou encore émissions de radio sont autant d'outils utilisés tout au long de l'année.

En 2014, le Parc naturel régional de Lorraine fêtait ses 40 ans. Un moment important auquel il a voulu associer ses partenaires et le grand public pour des festivités en rapport avec la vie du territoire. Ainsi, trois événements répartis sur les trois départements et les trois saisons printemps/été/automne ont été l'occasion de journées inoubliables. Malgré des conditions climatiques parfois difficiles, ces trois moments festifs organisés autour de thématiques en lien avec les actions du parc ont attiré plus de 1 800 personnes. Une réussite partagée avec les partenaires des trois journées et l'équipe du Syndicat Mixte.

Valoriser le territoire du Parc auprès d'un large public

Le domaine de la coopération internationale positionne le Parc en tant qu'acteur dans son environnement national et international et lui permet d'établir des réseaux de partenariat dans tous ses domaines d'intervention. La mutualisation de moyens et l'économie d'échelle doivent également permettre de mettre en œuvre des projets culturels et touristiques, et d'acquérir des savoir-faire notam-

ment dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dans le cadre de leur coopération transfrontalière, les Parcs naturels belges de la Haute Sûre Forêt d'Anlier, luxembourgeois de l'Our et le Parc de Lorraine se sont associés pour créer une application ludique permettant de découvrir leur territoire de façon interactive. Destinée aussi bien aux touristes qu'aux habitants, cette application est un moyen d'informer et de sensibiliser le public aux enjeux actuels de préservation de la nature et du cadre de vie.

Budget 2014

Le budget dédié aux actions de communication et à la coopération internationale s'est élevé à 60 500 €.



Le gâteau des 40 ans du Parc à Arnaville et les gobelets distribués aux visiteurs lors des trois événements



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Projets transversaux

Communication

Les festivités des 40 ans du Parc naturel régional de Lorraine

Contexte de l'action

Le Parc naturel régional de Lorraine a fêté ses 40 ans en 2014. Dans cet objectif, il était envisagé d'organiser trois événements grand public, un par département, au printemps, à l'été et à l'automne 2014. Ces trois journées étaient imaginées comme des produits culturels et touristiques.

Objectifs

- Mettre en avant la « plus-value parc » et les actions menées en partenariat avec les acteurs du territoire.
- Fédérer les membres des réseaux culture, tourisme, environnement, éducation... et l'équipe technique du Parc autour d'une opération commune.
- Faire de cet anniversaire un moment festif pour communiquer sur le Parc

Descriptif

Les trois événements ont eu lieu les dimanches 11 mai 2014 à Arnville en Meurthe-et-Moselle, 29 juin à Madine-Heudicourt en Meuse et 28 septembre en Moselle à Fénétrange et Mittersheim. Une thématique a orienté les animations pour chaque journée : « Au fil de l'eau les paysages défilent » pour Arnville, « Les Côtes de Meuse à vol d'oiseau » pour Madine-Heudicourt et « Le patrimoine en musique » pour Fénétrange et Mittersheim. Quatre événements étaient également partenaires : les journées européennes des métiers d'art, le salon du journaliste & de la littérature, le festival « Caméras des champs » et le marché des saveurs de la fête de la mirabelle à Metz. Quant à la remise des prix du Concours Prairies Fleuries mené grâce au soutien de GRTgaz, elle s'est déroulée cette fois-ci lors des 40 ans du Parc à Fénétrange et Mittersheim.

Plan de financement

Montant total de l'action (zones Est et Ouest réunies) : 84 666 €
Conseil Régional de Lorraine : 46 020 €
Conseil Général 54 : 3 000 € (non notifié début 2015)
Conseil Général 55 : 3 000 €
Conseil Général 57 : 3 000 €
RTE : 5 000 €
LEADER Ouest : 24 646 €

Bilan de l'action

Programmées les dimanches, les manifestations des 40 ans ont visé un public familial avec le positionnement de trois journées festives. Les différentes animations proposées, plus ou moins spécialisées, pouvaient toucher aussi bien un public « averti »

qu'un touriste en visite sur le secteur. Les élus et partenaires du territoire étaient tous conviés au moment du goûter pour partager ensemble ces moments festifs. Chacun des 3 événements s'est construit en lien avec les toutes missions du Parc et avec les communes et partenaires locaux dans lesquels ils se sont déroulés. De nombreuses réunions de préparation et de coordination se sont tenues dès 2013. La fréquentation prévisionnelle pour chaque événement était de 500 personnes. Au final, les conditions météo s'améliorant au fil des 3 journées, une fréquentation globale a pu être estimée entre 1 500 et 2 000 personnes. Les retours sur chaque événement ont été très positifs malgré une météo pas toujours favorable. Ces 40 ans ont été l'occasion de faire porter un nouveau regard sur le Parc avec une communication à plusieurs niveaux et selon des outils complémentaires (relations presse, réseaux sociaux, objets dérivés...).

Principaux partenaires

- Commune d'Arnville
- Commune de Heudicourt
- Commune de Fénétrange
- Commune de Mittersheim
- Syndicat Mixte de Madine
- Festival de musique de Fénétrange
- Conseil Régional de Lorraine
- Conseil Général 54
- Conseil Général 55
- Conseil Général 57
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- GRTgaz
- LEADER Ouest PNRL
- RTE
- CEN de Lorraine
- Fédération Départementale de la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
- Association La Gaule Thiaucourtoise
- Association Les Chanterelles
- Association Les Petits cailloux
- Base nautique de Mittersheim
- Centre Ornithologique Lorrain
- CPIE Woëvre-Côtes de Meuse
- LPO
- Maison du Clément
- ONCFS
- PNR des Vosges du Nord
- Relais des Étangs
- Tuilerie de Nidervillers
- Union Sportive de Mittersheim

Contacts Parc

Sandrine Close et Clémentine Mervelet

Chiffres clés

- 3 journées
- Entre 1 500 et 2 000 visiteurs
- 89 % de l'équipe du Parc mobilisée
- 4 événements partenaires

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux





Les 40 ans du Parc, un grand moment de l'année 2014!



Coopération internationale

Promotion et découverte des territoires par un produit innovant : l'application ludique

Contexte de l'action

Dans le cadre d'une coopération (LEADER) avec les Parcs naturels régionaux de l'Our au Luxembourg et de la Haute-Sûre forêt d'Anlier en Belgique, le Parc naturel régional de Lorraine a initié une opération visant au développement d'un applicatif ludique invitant les visiteurs à la découverte des territoires des Parcs.

Objectifs

- Favoriser la découverte des patrimoines naturels, bâtis, etc. des Parcs.
- Contribuer au développement de la fréquentation touristique du territoire du Parc.

Descriptif

Les trois Parcs naturels ont fait appel à un prestataire, l'entreprise Expression Nomade, pour proposer le développement d'un produit innovant permettant la découverte ludique des territoires. Il s'agissait de concevoir un scénario de découverte construit autour d'un fil rouge commun aux trois territoires, avec des animations ludiques et interactives. Plusieurs étapes étaient nécessaires : la recherche bibliographique, la recherche et création de différents visuels, la traduction du contenu en 3 langues, le développement d'un applicatif ludique pour tablettes et smartphones et la réalisation d'un document promotionnel en 4 langues.

Plan de financement

Montant total de l'action : 33 192 €
LEADER : 14 436 €

Bilan de l'action

L'application ludique de découverte a été réalisée pour chacun des Parcs et le dépliant d'appel édité. Elle permet une découverte interactive des richesses des trois territoires et favorise la circulation à l'échelle de la Grande Région.

Principaux partenaires

- PNR de l'Our
- PNR Haute-Sûre Forêt d'Anlier

Contact Parc

Sophie Girault

Chiffres clés

- 4 langues différentes pour l'application
- 3 parcs autour du projet

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



La vie du Syndicat Mixte du Parc



Fonctionnement

Le Parc de Lorraine est géré par un Syndicat Mixte composé des 183 communes membres, de ses 9 villes-portes, du Conseil Régional de Lorraine, des conseils généraux de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle et de la Communauté Urbaine du Grand Nancy. Le Syndicat Mixte du Parc comprend un organe délibérant, le Comité Syndical, qui réunit des représentants élus de chacune des collectivités. Les communautés de communes ayant passé une convention de partenariat avec le Parc sont invitées à assister aux débats. Le Comité Syndical vote le budget et décide du programme d'actions annuel, définit les pouvoirs qu'il délègue au Bureau Syndical. Le Bureau du Parc se réunit dans l'intervalle des séances du Comité Syndical. Comité Syndical et Bureau, souverains dans leurs décisions, s'appuient sur les avis éclairés des commissions constituées des représentants des communes, associations, partenaires socio-économiques... Le Parc de Lorraine disposait en 2014 de 6 commissions techniques, lieux d'échange avec les élus et acteurs du territoire. Comité Syndical et Bureau s'appuient également sur les travaux du Conseil scientifique, du Conseil consultatif d'orientation culturelle, et du Conseil d'orientation en éducation au territoire. Ces trois instances consultatives fournissent au Président du Parc, au Comité syndical et au Bureau des avis concertés, motivés et indépendants dans leurs domaines respectifs. Elles sont également chargées de proposer des orientations en matière d'études et de recherche dans le cadre des politiques d'intervention du Parc, et sont composées d'experts. Par ailleurs, le Parc réunit annuellement tous les maires de son territoire dans le cadre de la Conférence des maires.

L'Exécutif du Parc

Thibaut Villemin : Président du PnrL, Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine, en charge de la commission Développement économique durable

Rémy Hamant : 1^{er} Vice-Président chargé de la commission Environnement, Maire de Lindre-Basse

Henri Poirson : 2^e Vice-Président, chargé de la commission Aménagement durable du territoire, Maire de Dieulouard

Olivier Jacquin : 3^e Vice-Président, Vice-Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, en charge de la commission Stratégie territoriale et coopération, Président de la CODECOM du Chardon Lorrain

Thierry Duval : 4^e Vice-Président, préside la commission Connaissance et valorisation du territoire, Maire de Belles-Forêts

Le Comité syndical du Parc

Ont voix délibérative,

- Conseil Régional de Lorraine : Evelyne Gareaux, Michèle Grüner, Edouard Jacque, Jean-Pierre Liouville, Jean-Luc Manoury, Jean-François Thomas, Rachel Thomas, Julien Vaillant, Thibaut Villemin, Paola Zanetti

- Conseil Général de Meurthe-et-Moselle : Olivier Jacquin
- Conseil Général de Meuse : Jean-Louis Canova
- Conseil Général de Moselle : André Perrin
- Communes de Meurthe-et-Moselle : Luc Delmas, 1^{er} Adjoint de Ville-sur-Yron, Claude Manet, Maire de Bruley, Henri Poirson, Maire de Dieulouard
- Communes de Meuse : Franz Cecchini, Conseiller municipal de Richecourt, Anne-Marie Odinot, Conseillère municipale de Broussey-Raulecourt, Joël Rivat, Conseiller municipal de Vaux-lès-Palameix
- Communes de Moselle : Thierry Duval, Maire de Belles-Forêts, Rémy Hamant, Maire de Lindre-Basse, Annette Jost, Maire de Haraucourt-sur-Seille
- Ville de Metz : Marielle Olesinski
- Communauté Urbaine du Grand Nancy : Didier Sartelet, Vice-Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, Maire de Heillecourt
- Villes-portes : Jean-Jacques Gady, Conseiller municipal de Château-Salins

Sont consultés,

- Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine : Fabrice Noirot, membre
- Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Lorraine : Lucette Collet, Présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Meuse
- Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie : Jean-René Dubois, Directeur Général, Martine Klatt, Suppléante, Directeur Général-Adjoint
- Centre Régional de la Propriété Forestière Lorraine Alsace : Marie-Alix de Sars, Administrateur
- Conseil de développement du Pays du Val de Lorraine : Henri Poirson, Président de la CODECOM des Vals de Moselle et de l'Esch et Maire de Dieulouard
- Conseil Économique et Social de Lorraine : Philippe Buron-Pilâtre, Vice-Président, Délégué au Tourisme
- Conseil scientifique du Parc : François Guerold, Président
- Office National des Forêts : Marc Dero, Directeur de l'Agence Départementale de Meurthe-et-Moselle
- Fédération Régionale de la Chasse : Gérard Mathieu, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Meurthe-et-Moselle et Moana Grysan (suppléant)
- Fédérations Départementales de Pêche : Guy Saprani, Président de la Fédération de Pêche de Meurthe-et-Moselle
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine : Alain Salvi, Président
- Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles : Olivier Rousselle, Représentant de la Fédération
- Centre Régional des Jeunes Agriculteurs : en cours de désignation
- Comité Régional du Tourisme : Rachel Thomas, Présidente
- Comités Départementaux du Tourisme : Jean-Michel Klaine, Directeur du Comité Départemental du Tourisme de la Moselle

L'équipe du Parc

L'équipe au service du territoire

Au 31 décembre 2014, 40 agents sont en poste, répartis comme suit :

- Stagiaires ou titulaires de la fonction publique territoriale : 10
- Agents en CDI : 16
- Agents en CDD : 9
- Mise à disposition par l'Éducation Nationale : 2
- Mise à disposition par le Conseil Régional de Lorraine : 1
- Mise à disposition par l'Académie Nancy-Metz (poste adapté) : 1
- Contrat d'avenir : 1

Soit 37,54 Équivalent Temps Plein.

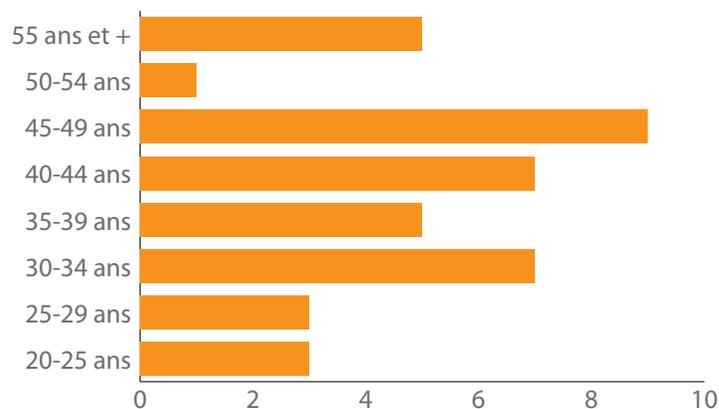
Les stagiaires accueillis en 2014

Comme chaque année, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine a accueilli des stagiaires au sein de ses différents services. Au nombre de 25, ils ont participé à des missions variées : état des lieux sur les étangs du Parc et propositions d'actions, tourisme ornithologique, organisation des événements des 40 ans du Parc, réalisation d'inventaires botaniques et entomologiques, organisation du concours Prairies Fleuries, réalisation d'atlas communaux...

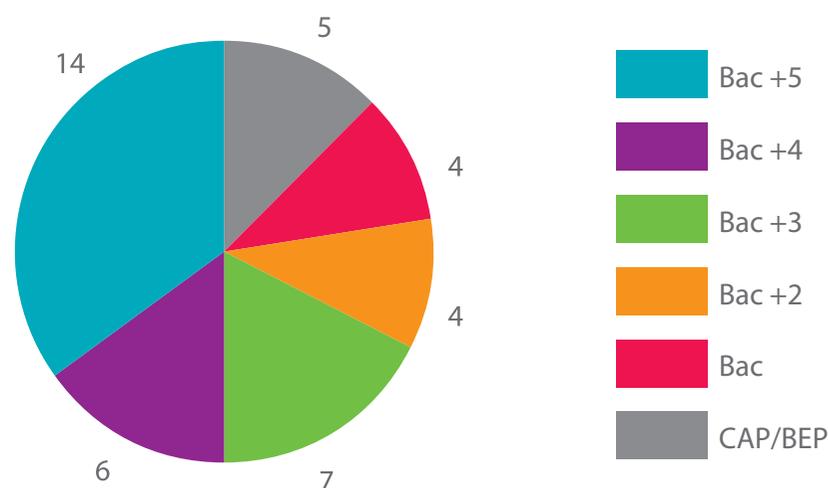
Sur les 25 stagiaires, 5 ont été accueillis en secrétariat, 1 en comptabilité, 1 en informatique, 2 en ressources humaines et 1 en communication.

Pyramide des âges

La tranche d'âge la plus représentée au Parc naturel régional de Lorraine est celle des 40-49 ans (15 personnes).



Niveau de qualification des agents du Parc



La formation

En 2014, 24 agents du Parc ont suivi 10 formations différentes, pour un total de 47 journées.

Deux agents ont suivi une formation d'intégration suite à leur titularisation, soit 10 jours. Un agent a suivi une préparation au concours d'attaché.

Au programme des formations suivies par l'équipe : marchés publics, conduite de projets, compte administratif et opérations spécifiques, régies des collectivités, habilitation électrique, manipulation des extincteurs, évacuation des locaux...



L'équipe du Parc

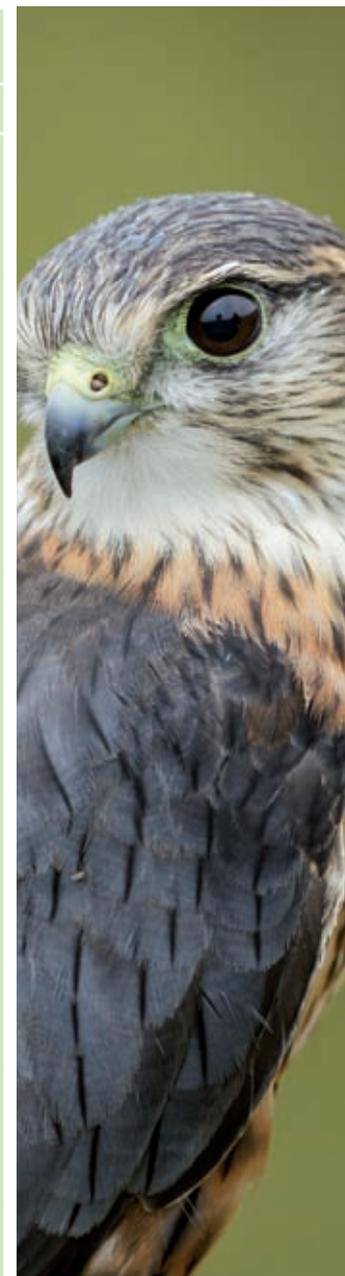


La Maison du Parc et son équipe se trouvent à l'Abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson

Rôles	Agents référents	Direction du Parc	
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil téléphonique et accueil des visiteurs • Secrétariat 	 <p>Séverine Aux - agent d'accueil severine.huaux@pnr-lorraine.com / 0383842511</p>	 <p>Guillaume Colinmaire directeur guillaume.colinmaire@pnr-lorraine.com 0383842526</p>	
	 <p>Martine Baudin - agent d'accueil martine.baudin@pnr-lorraine.com / 0383816767</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Prise de réunion avec la Direction • Organisation des réunions du comité syndical, des commissions techniques • Lien avec les élus 	 <p>Sandra Henry - assistante de direction sandra.henry@pnr-lorraine.com / 0383842525</p>		

EN MATIÈRE DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION DES ESPACES NATURELS

Thèmes	Chargé de mission référent	Responsable
<ul style="list-style-type: none"> Gestion des cours d'eau, étangs et zones humides Appui aux politiques de l'eau : schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Sensibilisation et formation à l'eau et aux milieux aquatiques 	 <p>Aurélie Toussaint - chargée de mission Gestion partagée et intégrée de l'eau aurelie.toussaint@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 13</p>	 <p>Laurent Godé responsable de la mission Préservation et valorisation des espaces naturels laurent.gode@pnr-lorraine.com 03 83 84 25 10</p>
<ul style="list-style-type: none"> Trame verte et bleue Restauration des continuités écologiques Suivi de la modernisation des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) et espaces naturels sensibles (ENS) 	 <p>Lucille Robillot - chargée de mission Préservation et gestion des réseaux écologiques lucille.robillot@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 35</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et suivi de mesures agro-environnementales (MAE) au profit des exploitants agricoles 	 <p>Morgane Hénard - chargée de mission Agri-environnement morgane.henard@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 24 ou 06 42 17 25 33</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Préservation, connaissance, sensibilisation et gestion du patrimoine naturel sur les sites natura 2000 Gestion et préservation des sites Ramsar (classés au patrimoine mondial des zones humides) Mise en place de chantiers participatifs en lien avec le service Éducation au Territoire 	 <p>3 chargés de mission « préservation et connaissance du patrimoine naturel » Nelly Weber - chargée de mission Natura 2000 de l'Étang de Mittersheim, de l'Étang de Lindre, de la Vallée de la Seille nelly.weber@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 19</p>	
	 <p>Mathieu Junger - chargé de mission Natura 2000 (Jarny-Mars la Tour, étangs de Lachaussée, annexes hydrauliques de la Meuse, Hauts de Meuse) mathieu.junger@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 15</p>	
	 <p>Johan Claus - chargé de mission Natura 2000 (vallée du Rupt-de-Mad, de la vallée de l'Esch, la forêt de la Reine) johan.claus@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 16</p>	
	 <p>Olivier Nourrigeon - chargé de mission Forêt et sensibilisation au patrimoine naturel olivier.nourrigeon@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 36</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation au patrimoine naturel Inventaire et connaissance de la biodiversité (atlas communaux) Enjeux forestiers 		
<ul style="list-style-type: none"> Gestion de l'Observatoire de la biodiversité et des paysages Animation de la base de données naturaliste (BOMBINA) 	 <p>Arnaud Brasselle - chargé de mission Observatoire de la biodiversité arnaud.brasselle@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 39</p>	



L'équipe du Parc

En matière d'aménagement durable du territoire

Thèmes	Chargé de mission référent	Responsable
<ul style="list-style-type: none"> Suivi et accompagnement des documents d'urbanisme et de planification (PLU, cartes communales, SCOT) Accompagnement de projets urbains et architecturaux touchant au patrimoine 	 <p>Eszter Czobor - chargée de mission Urbanisme durable, architecture et patrimoine bâti eszter.czobor@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 33</p>	 <p>Patrick Jeannot responsable de la mission Aménagement durable du territoire patrick.jeannot@pnr-lorraine.com 03 83 84 25 20</p>
<ul style="list-style-type: none"> Préservation et valorisation des paysages (« plans paysages », outils de sensibilisation...) Conseils, appui technique aux communes dans leurs projets d'aménagement Avis sur les projets d'infrastructures et d'équipements 	 <p>Anne Philipczyk - chargée de mission Paysages et aménagements anne.philipczyk@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 18</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Appui aux exploitants agricoles dans leurs pratiques agro-environnementales Développement de filières agricoles durables et valorisation des productions agricoles du Parc Appui au développement de l'agriculture biologique Labellisation des produits agricoles du territoire par la Marque Parc Préservation des vergers traditionnels 	 <p>Anne Vivier - chargée de mission Agriculture durable anne.vivier@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 17</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement du développement des énergies renouvelables (solaire, éolien, méthanisation, hydroélectricité, bio masse, bois) Projets de plans climats territoriaux et agendas 21 Sensibilisation à l'efficacité énergétique 	 <p>Jean-Marc Gaulard - chargé de mission Énergies jean-marc.gaulard@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 47</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Observation et fourniture de données relatives à l'évolution du territoire en matière écologique, foncière, économique et sociale 	 <p>Raphaël Gouill - chargé de mission Observatoire du territoire raphael.gouill@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 37</p>	

En matière de développement économique durable du territoire

Thèmes	Chargé de mission référent	Responsable
<ul style="list-style-type: none"> Développement du tourisme ornithologique Accompagnement technique de projets touristiques durables Mise en réseau, professionnalisation des acteurs touristiques Démarche de développement durable et de labellisation, par la marque Parc, des prestations touristiques. Accompagnement de projets de mobilités douces (véloroutes, sentiers d'interprétation du patrimoine et de la nature...) 	 <p>Jenny Saffroy - chargée de mission Tourisme durable jenny.saffroy@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 23</p>	 <p>Sophie Girault responsable de la mission Attractivité du territoire et coopération sophie.girault@pnr-lorraine.com 03 83 84 25 30</p>
<p>Accompagnement technique et financier de projets du territoire à vocation touristique dans le cadre du programme européen LEADER:</p> <ul style="list-style-type: none"> conseil aux porteurs de projets publics et privés montage financier et administratif des dossiers information sur les fonds européens 	 <p>Coralie Jeancolas - chargée de mission LEADER Ouest du Parc naturel régional de Lorraine (communes de Meuse, et de Meurthe-et-Moselle, communes de la CC du Val de Moselle et de la CA de Metz Métropole) coralie.jeancolas@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 12</p>	
	 <p>Julie Di Chiara - chargée de mission LEADER Moselle Sud (communes mosellanes du Parc) julie.dichiara@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 34</p>	
	 <p>Dominique Pierre - gestionnaire LEADER Ouest PnrL et assistante de la mission dominique.pierre@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 22</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des projets économiques durables et développement de filières (recyclage, énergies renouvelables, économie verte, économie circulaire...) Animation du réseau des Boutiques du Parc Mise en réseau, accompagnement et labellisation des métiers d'art et des savoir-faire 	 <p>Marion Colnet - chargée de mission Développement de filières économiques durables marion.colnet@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 14</p>	



L'équipe du Parc



En matière de connaissance et valorisation du territoire

Éducation au territoire	Chargé de mission référent	Responsable
<ul style="list-style-type: none"> • Développement et animation du « Réseau Éducation » (45 partenaires accueillant 40000 scolaires / an sur le territoire du Parc), accompagnement des partenaires. • Mise en œuvre de la Charte Éducation du Parc • Formation des animateurs (pour la réforme des temps scolaires) • Animation du programme de recherche en Éducation 	 <p>Marc Saint-Pé - chargé de mission Animation du Réseau Éducation et adjoint au responsable du service Éducation au territoire marc.saint-pe@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 41</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des membres du Réseau Éducation • Organisation des « Classes Parcs » • Accompagnement technique des partenaires du réseau • Animation et organisation des programmes d'équipement et formation aux sites Éducation. 	 <p>Nathalie Klein - chargée de mission Animation du réseau / suivi et organisation nathalie.klein@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 46</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Développement du programme « Connais ton Parc » (CTP): action pédagogique à destination des publics scolaires et adultes • Mise en place de la politique Jeunes (accompagnement des initiatives des jeunes, découverte professionnelle) • Organisation et mise en place de chantiers participatifs sur des sites naturels 	 <p>Nicolas Lambert - chargé de mission Sensibilisation des habitants et politique Jeunes nicolas.lambert@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 44</p>  <p>Sylvie Masciocchi - chargée de l'appui à la politique Jeunes sylvie.masciocchi@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 44</p>  <p>Gabriel Charvet - agent d'entretien de la nature gabriel.charvet@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 44</p>	 <p>Odile Beirens responsable du service Éducation au territoire - directrice adjointe chargée de la coordination des réseaux odile.beirens@pnr-lorraine.com 03 83 84 25 40</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Conseil aux enseignants pour leurs projets (séjours, sortie à la journée, projets pédagogiques) et relations avec l'Éducation nationale • Formation des enseignants • Conseil aux sites partenaires du Réseau Éducation • Conseil pour les programmes CTP et Jeunes • Participation au programme de recherche en Éducation 	 <p>Luc Moitry - professeur des écoles chargé du conseil pédagogique auprès des enseignants du 1^{er} degré et des relations avec l'éducation nationale luc.moitry@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 45</p>  <p>Sylvie Charles - professeur de Sciences de la Vie et de la Terre chargée du conseil pédagogique auprès des enseignants du 2nd degré et des relations avec l'éducation Nationale sylvie.charles@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 42</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement du Réseau Éducation (conception, outils de développement) • Création des outils pédagogiques des programmes Réseau Éducation et CTP (destinés aux publics scolaires et adultes) • Animation et organisation des programmes d'équipement et formation aux sites Éducation 	 <p>Ronan Joncour - chargé de mission Animation du réseau / valorisation pédagogique ronan.joncour@pnr-lorraine.com / 03 83 84 25 43</p>	

En matière de connaissance et valorisation du territoire (suite)

Communication et valorisation	Chargé de mission référent / responsable	
<ul style="list-style-type: none"> • Communication autour des projets, événements et initiatives de développement durable sur le territoire du Parc • Organisation de la participation du Parc aux événements • Développement du site internet, de la page Facebook, des publications du Parc et réalisation d'émissions de radio • Animation du réseau des messagers du Parc 		Clémentine Mervelet - responsable du service Communication et valorisation du territoire clementine.mervelet@pnr-lorraine.com / 0383842532
Médiation culturelle	Chargé de mission référent / responsable	
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des communes et acteurs culturels dans leurs projets et en matière de diffusion et création culturelles • Appui au développement d'une offre culturelle harmonisée sur le territoire • Accompagnement et professionnalisation des membres du réseau culturel (veille financière, accompagnement technique...) • Appui à tout type de partenaire dans la recherche d'un spectacle (centre de ressources) • Coordination de projets transfrontaliers 		Sandrine Close - responsable du service Ingénierie culturelle et transfrontalière sandrine.close@pnr-lorraine.com / 0383842521

L'équipe administrative et financière

Administration et finances	Chargé de mission référent		Responsable
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des marchés publics et des moyens généraux • Gestion du parc automobile et informatique • Comptabilité • Organisation des Commissions d'Appels d'Offres (CAO) 		Nicolas Benoit - assistant administratif et financier nicolas.benoit@pnr-lorraine.com / 0383842529	 Virginie Moncieu responsable de la mission Administrative et financière virginie.moncieu@pnr-lorraine.com 0383842531
<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité • Relations avec les fournisseurs et la Trésorerie • Régisseur 		Annie Bonnet - assistante comptable annie.bonnet@pnr-lorraine.com / 0383842528	
Ressources humaines	Chargé de mission référent / responsable		
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des ressources humaines 		Martine Ravello - responsable du service Ressources humaines martine.ravello@pnr-lorraine.com / 0383842527	



Le budget 2014 du Syndicat Mixte

La constitution du budget

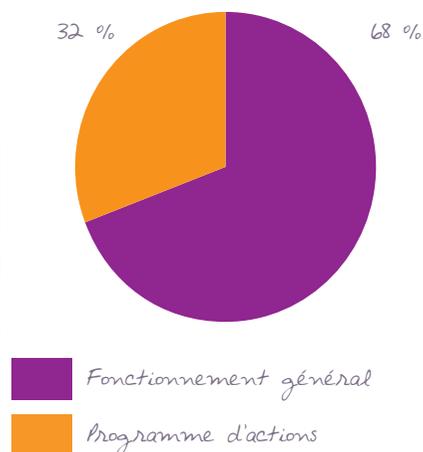
Le budget primitif du Syndicat Mixte du Parc a été voté par le Comité Syndical le 16 décembre 2014. Le Syndicat Mixte du Parc mène à bien ses actions grâce au soutien financier de ses partenaires qui sont principalement la Région Lorraine, l'État, les Départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et de la Moselle ainsi que ses adhérents.

En fonction des opérations, le Syndicat Mixte du Parc peut également compter sur le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de l'Europe (au travers des fonds FEDER et FEADER notamment). Enfin, la recherche de mécénat (RTE, GRT...) permet de soutenir des programmes spécifiques tels que le concours des prairies fleuries, la valorisation des boutiques et produits agricoles du Parc, la rédaction du magazine Coté Parc.

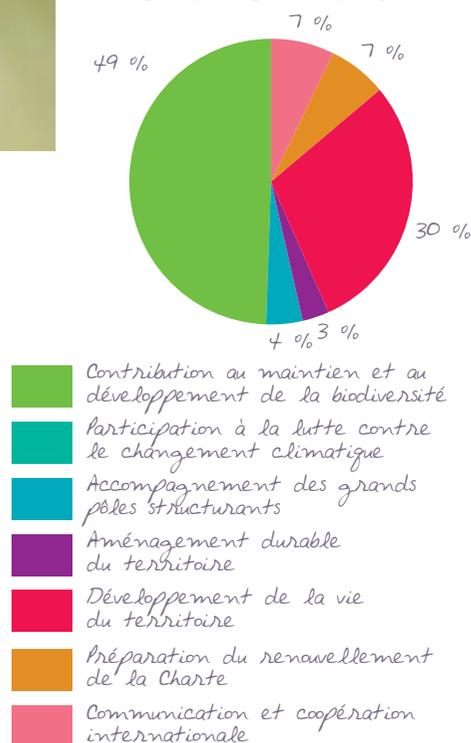
Le montant global du budget primitif de l'exercice 2014 s'élève à 2 700 536,76 €.



Budget 2014 du Parc (section de fonctionnement)



Budget par grand projet



Répartition des recettes (fonctionnement)

PARTENAIRES	SUBVENTIONS
Conseil Régional de Lorraine	1 420 856 €
État / DREAL	115 000 €
Cotisations	143 269 €
Fonds européens	84 214 €
Divers	19 277 €
TOTAL	1 782 616 €

Répartition des recettes pour opérations

PARTENAIRES	SUBVENTIONS	POURCENTAGE
Conseil Régional de Lorraine	257 669 €	31,14 %
Conseil Général de Meurthe-et-Moselle	10 500 €	1,27 %
Conseil Général de Meuse	21 150 €	2,56 %
Conseil Général de Moselle	44 000 €	5,32 %
FEADER	42 766 €	5,17 %
FEDER	95 464 €	11,54 %
DREAL	146 014 €	17,65 %
FNADT	25 500 €	3,08 %
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	143 303 €	17,32 %
Crédits RTE	15 300 €	1,85 %
GRTgaz	5 900 €	0,71 %
6 CODECOM	7 371 €	0,89 %
DRAC	1 000 €	0,12 %
CADT Région	6 000 €	0,73 %
Ingénierie et autofinancement Parc	5 449 €	0,66 %
TOTAL	827 386 €	100 %

La carte d'identité du territoire

Le Parc naturel régional de Lorraine en 2014, c'était...

- 188 communes qui font vivre leur territoire
- 82 000 habitants du Parc qui aiment y vivre
- 220 000 hectares de biodiversité
- 6 grands types de milieux : zones humides, cours d'eau, prairies, zones salées, pelouses calcaires et forêts.

Les 77 communes du Parc en Meurthe-et-Moselle

Andilly, Ansauville, Arnauville, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Belleville, Bernécourt, Boucq, Bouillonville, Bruley, Bruville, Chambley-Bussièrès, Charey, Dampdivoux, Dieulouard, Domèvre-en-Haye, Dommartin-la-Chaussée, Écrouves, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouvres, Hageville, Hamonville, Hannonville-Suzémont, Jaulny, Jezainville, Lagney, Lanueuveville-derrière-Foug, Limey-Remenauville, Lironville, Lucey, Maidières, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Marbache, Mars-la-Tour, Martincourt, Ménil-la-Tour, Minorville, Montauville, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Noviant-aux-Prés, Onville, Pagney-derrière-Barine, Pagny-sur-Moselle, Pannes, Prény, Puxieux, Rembercourt-sur-Mad, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Saint-Julien-lès-Gorze, Saizerais, Sanzey, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt-Regniéville, Tremblecourt, Trondes, Tronville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Villecey-sur-Mad, Villers-en-Haye, Villers-sous-Prény, Ville-sur-Yron, Waville, Xammes, Xonville.

Les 54 communes du Parc en Meuse

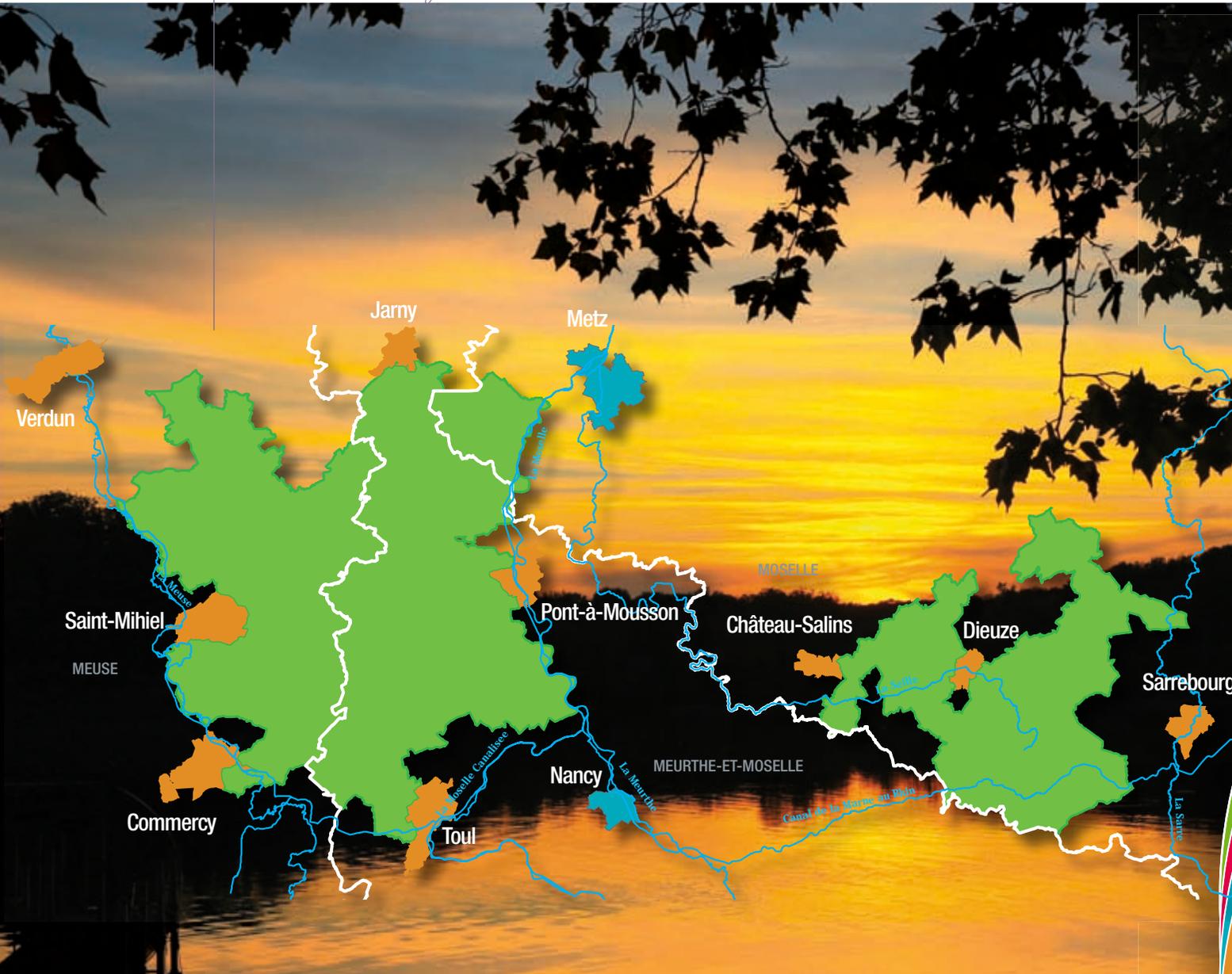
Âpremont-la-Forêt, Beney-en-Woëvre, Boncourt-sur-Meuse, Bonzée, Bouconville-sur-Madt, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Chaillon, Combres-sous-les-Côtes, Dieue-sur-Meuse, Dommartin-la-Montagne, Dompierre-aux-Bois, Euville, Fréméreville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Génicourt-sur-Meuse, Géville, Girauvoisin, Hannonville-sous-les-Côtes, Han-sur-Meuse, Haudiomont, Herbeville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Lachaussée, Lacroix-sur-Meuse, Lahayville, Lamorville, Les Éparges, Loupmont, Mécrin, Mouilly, Nonsard-Lamarche, Pont-sur-Meuse, Rambucourt, Ranzières, Richécourt, Ronvaux, Rouvrois-sur-Meuse, Rupt-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Saint-Remy-la-Calonne, Saulx-lès-Champlon, Seuzey, Sommedieue, Thillot-sous-les-Côtes, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vaux-lès-Palameix, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Vignot, Xivray-et-Marvoisin.

Les 57 communes du Parc en Moselle

Albestroff, Ancy-sur-Moselle, Assenoncourt, Avricourt, Azou-dange, Belles-Forêts, Blanche-Église, Bourdonnay, Château-Voué, Desseling, Donnelay, Dornot, Fénétrange, Fribourg, Gélucourt, Givrycourt, Gondrexange, Gorze, Gravelotte, Guéblange-les-Dieuze, Guermange, Hampont, Haraucourt-sur-Seille, Insviller, Juvelize, Lagarde, Languimberg, Lidrezing, Lindre-Basse, Loudrefing, Maizières-lès-Vic, Marsal, Mittersheim, Morville-lès-Vic, Moussey, Moyenvic, Mulcey, Munster, Nébing, Novéant-sur-Moselle, Obreck, Ommeray, Réchicourt-le-Château, Réning, Rezonville, Rorbach-lès-Dieuze, Saint-Médard, Sotzeling, Tarquimpol, Torcheville, Val-de-Bride, Vaux, Vic-sur-Seille, Vionville, Wuisse, Zarbeling, Zommange.



Le nouveau territoire
du Parc naturel régional de Lorraine



Une autre vie s'invente ici...

Maison du Parc
Logis Abbatial
rue du Quai - BP 35
54 702 Pont-à-Mousson Cedex
Tél. : 03 83 81 67 67
Fax : 03 83 81 33 60
www.pnr-lorraine.com

Les activités administratives à la Maison du Parc et les déplacements associés sont certifiés ISO 14001.

Rapport d'activité 2014

Directeur de la publication : Thibaut Villemin. Directeur de la rédaction : Guillaume Colinmaire. Rédaction : équipe du PNR Lorraine. Coordination : Raphaël Gouill. Réalisation : Clémentine Mervelet. Illustrations : AERM, L. Schluth. Photos : Pnr Lorraine, M. Da Costa, J. Dao, G. Colinmaire, Fondation du Patrimoine, Marine Calamai, P.Briqueleur, markmedcalf/belgerdy/juhaksa/Stéphane Bidouze/cedric33/natureimmortal/Anselm Baumgart - Fotolia.com. Image numérique : Gaëtan Robillard. Impression : Imprimerie L'Huilier. Imprimé sur papier PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières). © Parc naturel régional de Lorraine/Tous droits réservés.

